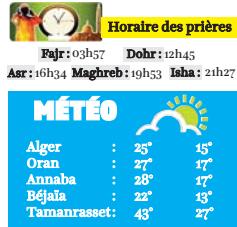


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 16 mai 2024 / 8 Dhul-Qadah 1445 - N° 3556 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit
le maire
de Marseille

P.24

CONSEIL DE LA NATION

Décès de 5 enfants au niveau
de la Promenade des Sablettes :
une délégation se rend à Médéa
pour présenter les condoléances
aux familles des victimes

P.3

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

Attaf remet un message
écrit du président
de la République
au Sultan d'Oman

P.24

ETUDE DU CABINET DE CONSEIL PWC GLOBAL SURVEY

Economie algérienne : regain de confiance et d'optimisme des dirigeants d'entreprises

La première édition "Algérie" de l'étude "Global CEO Survey" du cabinet de conseil PwC a mis en avant "le regain de confiance et d'optimisme" des dirigeants d'entreprises algériens, notamment en ce qui concerne la croissance économique du pays. Ainsi, 90 % des chefs d'entreprises interrogés ont affiché leur optimisme quant aux perspectives de croissance de l'économie algérienne durant les 12 prochains mois, selon cette étude présentée mardi à Alger. La cérémonie de présentation s'est tenue en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre des Finances, Laaziz Faid, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara et de plusieurs PDG d'entreprises publiques et privées. P.6



1^{RE} ÉDITION DU "FORUM DES EXPERTS"

Une occasion pour renforcer la coopération et le partenariat entre les start-up et le secteur des transports

P.6

JUSTICE

Ouverture à Alger de la première session de formation sur la protection du patrimoine culturel national au profit des magistrats

P.6

1^{ERE} RÉGION MILITAIRE

Séminaire national sur la prise en charge médicale des blessés de guerre (MDN)

P.10

SANTÉ

ASTHME
Quel traitement pour éviter les crises ?

P.p 12-13

F O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (26^EJ)
MCA-USMA au bonheur des puristes, choc à Constantine



P.21

FESTIVAL INTERNATIONAL "IMEDGHASSEN" DU CINEMA
Projection du film "Megdan between water and fire" du bulgare Todor Chapkanov

P.16

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
Journée de formation au profit des cadres de la SETRAM

P.2

DGSN**Le Directeur général en visite de travail aux USA**

Le Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, effectue une visite de travail aux Etats-Unis, accompagné de cadres supérieurs de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a indiqué, mardi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-américaine dans le VOLET policier, cette visite tend à renforcer la coopération et à échanger les expertises et les expériences en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier et s'enquérir des derniers modes et tactiques opérationnelles mis en place dans la lutte contre la criminalité", lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, ajoute le communiqué, le DGSN a tenu une rencontre avec le Directeur du Bureau fédéral des investigations (FBI), James Smith, avec lequel il a abordé "les différents défis et les problématiques à caractère policier", et ce en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington et de l'ambassadrice des USA en Algérie.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**Journée de formation au profit des cadres de la SETRAM**

Une journée de formation au profit des cadres de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM) sera organisée mercredi par l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, indique un communiqué de l'autorité. "L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel organise, ce mercredi 15 mai 2024, une journée de formation au profit des cadres de la SETRAM, suite à sa demande", précise la même source.

La rencontre s'inscrit dans le cadre "de la préparation permanente et continue de l'accompagnement des organismes publics et privés responsables de traitement de données à caractère personnel pour conformer leurs traitements aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le domaine des traitements des données à caractère personnel", relève le communiqué.

NÂAMA**Signature d'une convention pour le financement des startups**

Une convention de partenariat a été signée, mardi, entre le Centre universitaire "Sahli Ahmed" de Nâama et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour le financement des startups et leur accompagnement. Le document a été paraphé au niveau du Centre universitaire "Sahli Ahmed" par le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Safi Habib, et le Délegué de la région Ouest du CREA, Mansour Hamamouche, au cours d'une cérémonie supervisée par le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, indique-t-on.

La convention vise principalement à créer un point de contact entre le Centre universitaire de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest et le CREA, dans l'optique de faire bénéficier les porteurs de projets de recherche des "expériences de terrain" et des propositions des partenaires et des opérateurs économiques.

INDUSTRIE DU CIMENT**Holcim El-Djazaïr reçoit le prestigieux prix de l'entreprise décarbonnée lors du « SEF »**

Holcim El-Djazaïr a été honorée hier lors de la cérémonie de remise des prix du Sustainable Economy Forum « SEF », où elle a reçu le prix de « l'entreprise décarbonnée », récompensant ainsi ses efforts significatifs en faveur de la durabilité et d'un impact environnemental positif.

En tant que pionnier en Algérie, Holcim El-Djazaïr s'est concentré sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone dans la production de ciment. Grâce à ses initiatives novatrices, l'entreprise a réussi à réduire de plus de 40 % les émissions de CO2 par tonne de ciment grâce à sa marque CHAMIL TM ECOPlanet. De plus, elle progresse considérablement dans le remplacement de l'énergie thermique par des combustibles alternatifs via son activité Geo-cycle TM, contribuant ainsi à la réduction des émissions directes de CO2.

ADRAR**Une production de plus d'un million de quintaux de céréales attendue cette saison (DSA)**

Une production de plus d'un (1) million de quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole (2023-2024) qui se poursuit dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte prévisionnelle sera réalisée sur une superficie globale de 22.950 hectares (ha) dont 17.249 ha sous-pivots, soit une hausse estimée à 20 % de cette superficie comparativement à la saison précédente, a précisé la même source.

La superficie emblavée sous-pivots est répartie sur 16.000 ha dédiés au blé dur dont la production devrait atteindre 800.230 qx, 136 ha pour le blé tendre (5.000 qx), en plus de 377 ha d'orge et 47 ha réserves à l'avoine, et ce, avec un rendement moyen de 47 qx/ha.

TIZI-OUZOU**Près de 80.000 exploitations agricoles concernées par le RGA (DSA)**

Près de 80.000 exploitations agricoles et d'élevage de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont concernées par l'opération de Recensement général de l'agriculture (RGA) qui débutera dimanche prochain sur l'ensemble du territoire national, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le recensement de ces près de 80.000 exploitations qui sera mené par 363 agents recenseurs, permettra de collecter des informations actualisées et précises sur le secteur et d'avoir une meilleure connaissance de la situation agricole de la wilaya, a souligné le DSA Djamel Serroub, à l'ouverture d'une journée d'information et de sensibilisation sur le RGA.

SAFEX**Organisation du 2 au 4 juin prochain du Salon international "Chimico Plast Algeria Expo 2024"**

Le Salon international des industries chimiques, pétro-chimiques, plastiques et caoutchouc, "Chimico Plast Algeria Expo 2024", sera organisé du 2 au 4 juin prochain à Alger, indique mardi, un communiqué des organisateurs de l'événement. L'événement qui se tiendra au Palais des expositions, pins maritimes -SAFEX- (Alger) est placé sous le patronage de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables.

RELIZANE**Mise en service de trois stations internet 4G (AT)**

La wilaya de Relizane vient d'être renforcée par la mise en service de trois nouvelles stations internet 4G, a-t-on appris, mardi, du directeur de wilaya d'Algérie Télécom (AT), Salim Jijeli.

M. Jijeli a indiqué à l'APS que ces stations de haut débit ont été installées au niveau des zones d'ombre de "Douaria", dans la commune de Sidi Sâada et de "Foughailia", dans la commune de Yellel et au niveau du groupement d'habitation de "Boughidene", dans la commune de Had Chekkala.

Ces nouveaux équipements ont fortement contribué à accroître les capacités du réseau, portant ainsi le nombre d'abonnés à 1.200 nouveaux abonnés, sachant que les 94 stations dont disposent cette collectivité locale totalisent 56.000 abonnés au réseau 4G.

PÉROU**Un bus tombe dans un précipice, au moins 16 morts**

Un autobus transportant une quarantaine de passagers est tombé dans un précipice mardi matin dans la région andine d'Ayacucho, dans le sud-est du Pérou, un accident qui a fait au moins 16 morts, selon les autorités.

Le bus à deux étages, qui reliait la capitale Lima à Ayacucho, a chuté dans le ravin profond d'une centaine de mètres et a atterri sur le toit. Les opérations de secours ont été retardées par une chute de grêle, a indiqué à la presse le représentant du bureau du médiateur d'Ayacucho, Wiber Vega.

Les accidents de la route sont fréquents au Pérou en raison des excès de vitesse, du mauvais état de la voirie, du manque de signalisation et du manque de contrôle de la part de la police.

Selon le ministère des Transports, 3.138 personnes ont péri en 2023 dans des accidents de la circulation dans le pays, à 70 % en raison de facteurs humains comme la fatigue ou l'incompétence du conducteur.

ITALIE**Saisie d'un petit sous-marin télécommandé pour le transport de drogue**

Les carabiniers italiens ont annoncé mardi avoir saisi un sous-marin télécommandé destiné à transporter de la drogue, dans le cadre du démantèlement d'un réseau international de trafiquants avec des arrestations en Italie et en Albanie.

Les enquêteurs ont fait cette découverte insolite au cours de leurs investigations visant des gérants de stations de lavage de voitures basées à Turin (nord), et qui, sous cette couverture, cultivaient aussi des plantations de marijuana.

"Les trafiquants avaient, entre autre, conçu et testé un petit sous-marin télécommandé, probablement destiné au transport de la drogue", ont indiqué, dans un communiqué, des carabiniers.

Ils ont joint une vidéo réalisée au cours de surveillances sur laquelle on peut voir le sous-marin, long de quelques mètres, évoluer en surface d'un plan d'eau.

Le réseau, dirigé par deux frères d'origine albanaise, menait ses activités entre l'Equateur, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie, selon la même source.

Les carabiniers indiquent avoir saisi au cours de l'enquête un total de 204 kilos de cocaïne et haschisch.

CONSEIL DE LA NATION

Décès de 5 enfants au niveau de la Promenade des Sablettes : une délégation se rend à Médéa pour présenter les condoléances aux familles des victimes

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation, chargée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, s'est rendue, mardi à la wilaya de Médéa, pour présenter ses condoléances aux familles des cinq enfants morts par noyade, samedi dernier, à la plage de la Promenade des Sablettes à Alger, indique un communiqué du Conseil.

"Les membres de la délégation ont été accueillis au siège de la wilaya de Médéa par le wali, Djahid Mous, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya, avant de se rendre à la ville d'Ain Boucif au domicile des victimes, pour présenter leurs sincères condoléances, au nom de M. Salah Goudjil et au nom de l'ensemble des membres du Conseil de la nation, à leurs familles endeuillées et leur prêter assistance en cette pénible épreuve".

La délégation est composée de MM. le président de la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Laid Madoui, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Mohamed Amroune, le président de la Commission de la défense nationale, Aissa Naili, et des membres Kamel Khelifati, Souissi



Hamza, Mohamed Rabah et Mohamed Kaddous.

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé, dimanche, un message de

condoléances aux familles du drame de la Promenade des Sablettes, dans lequel il leur a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion.

JUSTICE

Ouverture à Alger de la première session de formation sur la protection du patrimoine culturel national au profit des magistrats

La première session de formation sur la protection du patrimoine culturel national, organisée par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le secteur de la Justice dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), au profit de cadres du corps judiciaire a débuté, mardi à Alger, afin de renforcer la coopération entre les autorités judiciaires compétentes et les établissements culturels.

Président l'ouverture de cette session de formation au Palais de la culture Moufdi Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice, de la Gendarmerie nationale, des directions générales des douanes et de la sûreté nationale, ainsi que de chercheurs spécialisés, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé que le secteur de la Justice était "un partenaire actif dans la mission nationale de sauvegarde, de protection et de restitution de notre patrimoine culturel national, aux côtés des différentes institutions sécuritaires et militaires, de la société civile et des établissements sous tutelle".

La ministre a indiqué que cet atelier "vient compléter le programme d'ateliers de formation organisés par le ministère de la Culture et des Arts durant le mois du patrimoine" ajoutant qu'il vise à "renforcer la sensibilisation et la connaissance de l'importance de la protection du patrimoine culturel, et à affirmer le rôle efficace des magistrats dans ce domaine vital". Elle a sou-



ligné que "notre patrimoine culturel est une partie intégrante de notre identité et de notre histoire, et il ne fait aucun doute que cet atelier sera une plateforme importante pour l'échange d'expériences et de connaissances, ainsi qu'une occasion de partager des expériences pour relever les différents défis auxquels nous sommes confrontés dans la protection du patrimoine culturel, et d'examiner les moyens de contrer toute tentative de lui porter atteinte et d'encourager la coopération entre les autorités judiciaires compétentes, les institutions culturelles et la société civile dans les efforts de protection du patrimoine".

Mme Mouloudji a, également, indiqué que lors de cet atelier, "les lois et les législations pertinentes, ainsi que les défis juridiques et cognitifs auxquels les juges sont confrontés dans ce domaine, seront examinés".

Elle a ajouté que "la responsabilité de la protection du patrimoine culturel est un devoir national par ex-

cellence et un grand défi parmi les défis de l'Etat algérien. Les instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visent à renforcer la protection de notre patrimoine culturel, à œuvrer à la récupération, à la préservation et à la valorisation des biens culturels, étant le titre de notre identité, de notre authenticité, de notre mémoire et de notre civilisation".

La ministre a également rappelé "l'intérêt particulier" accordé par le secteur de la Culture et des Arts à la formation qualitative dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et de la lutte contre le trafic illégal de biens culturels, soulignant la programmation de plusieurs sessions spécialisées et de formations techniques intensives au cours des dernières années au profit des cadres et des partenaires de sécurité activant dans le domaine, notamment les équipes de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel, la dernière en date étant celle or-

ganisée au niveau de l'Ecole supérieure de police au profit des cadres de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Rappelant que ses services étaient parvenus, en coordination avec tous les partenaires sécuritaires, à "suivre 123 dossiers ces quatre années dernières, avec l'enregistrement de 96 affaires devant la Justice, à même de récupérer 31.507 biens culturels mobiliers", la ministre a indiqué que "durant le premier trimestre de l'année 2024, 8 affaires ont été enregistrées au niveau national, ayant conduit à la restitution de 1.262 biens culturels".

Des présentations ont été données durant la première journée de cette session de formation, à l'instar de "La stratégie du ministère de la Culture pour la protection du patrimoine culturel", "Les problèmes de traitement des affaires liées à l'atteinte au patrimoine culturel" ainsi que "La présentation des expériences des corps de la Sécurité et de la Gendarmerie nationales en matière de traitement des affaires liées à la protection du patrimoine culturel".

Les stagiaires entreprendront un programme pédagogique et pratique avec des ateliers à travers plusieurs musées de la wilaya d'Alger, à l'instar du musée national du Bardo et du musée national des Beaux-Arts et visiteront des musées et des sites archéologiques. La session sera clôturée le 18 mai avec la lecture des recommandations et la distribution des certificats aux juges participants.

ALGERIE - ITALIE

Signature d'un mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Un mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à renforcer la coopération bilatérale en prévision de l'établissement d'un partenariat dans la recherche scientifique, a été signé mardi à Alger.

La cérémonie de signature du document a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bernini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo.

A cette occasion, M. Baddari a souligné que ce mémorandum d'entente visait à "développer et renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en prévision de l'établissement d'un partenariat, notamment dans le domaine pédagogique pour assurer un environnement d'enseignement unifié entre les universités algériennes et italiennes, et partant créer un réseau universitaire et de recherche commun entre les deux pays".

Le mémorandum tend également "à conclure un accord de jumelage entre les différentes structures universitaires des deux pays, à préparer la création d'une université de la quatrième génération dans les deux pays et à renforcer la démarche visant à opérer la transition d'une université conventionnelle à une université entrepreneuriale, à même de contribuer à la création de richesses", a-t-il soutenu.

De son côté, Mme Bernini a exprimé sa disponibilité à concourir à l'échange d'expertises académiques et de recherche entre les deux pays pour relever le défi dans le domaine de la formation universitaire et de la recherche scientifique et préparer les étudiants aux métiers futurs dans divers domaines.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 08 au 14 mai, selon un bilan rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 08 au 14 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé 'O. Chida' dit 'Abdelhak' s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté (09) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (110) narcotrafiquants, et ont mis en échec des réseaux de tentatives d'introduction de (310) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (3.370) kilogrammes de cocaïne et (14.279) comprimés psychotropes ont été saisis", précise le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (326) individus et saisi (56) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marmites piqueurs, (12) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite".

De même, "(39) autres individus ont été interceptés et (11) fusils de chasse, (06) pistolets automatiques, (57788) litres de carburants, (81) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (77) quincailleries de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute la même source.

Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (26) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (157) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", note le communiqué.

COOPERATION

M. Magramane reçoit la Directrice régionale de l'UNICEF pour la région MENA ...

Le Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'étranger, M. Lounes Magramane, a reçu, mardi à Alger, Mme Adele El Khodr, Directrice régionale du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour la région Moyen Orient et l'Afrique du Nord (MENA), a indiqué un communiqué du ministère.

M. Magramane a reçu Mme El Khodr, en marge de sa participation à la réunion de l'équipe de gestion interne de l'Organisation, qui se réunit pour la première fois en Algérie, du 12 au 17 mai 2024, précise la même source.

Lors de cet entretien, les deux responsables ont mis en exergue "l'excellence des relations de coopération qui lient l'Algérie et l'UNICEF, et se sont félicités de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du Programme - pays couvrant la période 2024-2027", souligne le communiqué.

Dans ce cadre, M. Magramane a souligné "l'importance" des programmes de coopération sectoriels signés entre l'UNICEF et les différents départements ministériels et organismes nationaux dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'enfant, de la communication, de la santé, de la nutrition et de la jeunesse, ajoute le ministère dans son document.

Il a également saisi cette occasion pour exprimer les remerciements de l'Algérie à l'UNICEF pour la qualité de l'assistance que l'Organisation continue de fournir aux réfugiés sahraouis notamment dans les domaines de l'éducation et de la vaccination, conclut le communiqué.

... et l'Assistante de la Directrice exécutive du PAM

Le Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounes Magramane, a reçu, mardi à Alger, Mme Valérie Newsom Guarnieri, Assistante de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), a indiqué un communiqué du ministère.

M. Magramane, a reçu, mardi, Mme Guarnieri, qui effectue une visite officielle en Algérie, du 13 au 16 mai 2024, accompagnée de Mme Corinne Fleischer-Shneider, Directrice régionale Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) pour le PAM, précise la même source.

Tout en saluant l'engagement de longue date de l'agence humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis, les deux responsables se sont félicités de "l'excellente relation de coopération qui existe entre l'Algérie et le PAM, ainsi que de la concrétisation de cette visite qui sera également l'occasion pour la délégation du PAM de se rendre dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf", ajoute le document. M. Magramane a rappelé, dans ce cadre, "les efforts consentis par l'Algérie depuis près d'un demi-siècle pour offrir aux réfugiés sahraouis protection et assistance, dans l'esprit de solidarité et la tradition d'hospitalité algérienne, et conformément à ses obligations internationales en la matière", conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi rencontre à Istanbul le président des Affaires religieuses (ministère)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a rencontré, mardi à Istanbul, le président des Affaires religieuses de la République de Turquie, Cheikh Ali Erbas, a indiqué un communiqué du ministère.

PARLEMENT

Réunion de coordination de la délégation du CN participant à la 18^e session de l'APM

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, lundi, une réunion de coordination, en prélude de la participation d'une délégation parlementaire du Conseil aux travaux de la 18^e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prévue les 15 et 16 mai à Braga (Portugal), indique un communiqué de cette institution législative.

Lors de cette réunion, le président du Conseil de la nation a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire et son rôle prépondérant dans le système politique international, recommandant de "continuer, à travers ses mécanismes, à défendre les positions de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions régionales et internationales ainsi que ses approches face aux défis politiques, économiques, sécuritaires et environnementaux dans la région méditerranéenne et ce dans le cadre des principes de la diplomatie nationale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Dans ce contexte, il a mis en avant "la place stratégique de l'Algérie dans le bassin méditerranéen et l'attachement de ses dirigeants à consacrer



son appartenance méditerranéenne en tant que partie intégrante de son identité multidimensionnelle", appelant les membres de la délégation à "contribuer, avec efficacité, à enrichir les tra-

vaux de la session, en mettant en lumière la cause palestinienne juste et les questions de décolonisation dans le bassin de la Méditerranée et en Afrique, notamment la question du Sahara occidental", a

ajouté le communiqué. L'ordre du jour de la 18^e session de l'APM inclura le débat et l'adoption des rapports et des projets de décisions élaborés par les commissions permanentes de cette instance régionale, à savoir: la coopération politique et sécuritaire, la coopération économique, sociale et environnementale et le dialogue des civilisations et les droits de l'homme.

La délégation du Conseil de la nation qui participera dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement algérien, est composé de messieurs: Lyes Achour, président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation et président de la délégation et des membres Mohamed Hachemi Debabache et Ahmed Bennai.

APN: Boughali salue "la dynamique" que connaît l'Algérie à l'intérieur et à l'extérieur

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a salué, mardi lors de la réunion du bureau de l'APN qu'il a présidée, "la dynamique que connaît l'Algérie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur", passant en revue "son impact positif" aux niveaux social, économique et international, selon un communiqué de l'APN.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du bureau de l'APN, M. Boughali a salué "les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'augmentation des pensions de retraite et à la révision des textes juridiques relatifs aux corps de la santé, l'éducation, des affaires religieuses et des enseignants de l'enseignement supérieur". Ces mesures "ont consacré le caractère social de l'Etat algé-

rien" et mis en exergue "la vision à long terme dans l'établissement des priorités pour la promotion de tous les secteurs afin de réaliser la stabilité et l'équilibre social", a-t-il déclaré, saluant, par la même, "les facilitations consulaires prises en faveur de la diaspora et leur impact direct dans la création de plus de rapports entre cette catégorie vitale et la patrie".

Le président de l'APN a évoqué "les réalisations diplomatiques de l'Algérie depuis son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité international", relevant que ces réalisations "étaient à la hauteur des aspirations des peuples arabes, notamment en faveur de leur cause centrale, la Palestine".

Il a salué "la réussite de l'Algérie à mobi-

liser le soutien en faveur de la Palestine au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU", ce qui témoigne, a-t-il dit, "la force et la sincérité d'une telle démarche et le retour en force de l'Algérie dans tous les forums internationaux".

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'examen de "la déclaration de vacance du siège d'un député à l'APN et d'une série de propositions de loi", ainsi que de l'examen "des questions orales et écrites déposées auprès du bureau qui soumettront au gouvernement celles remettant les conditions requises", en sus de "l'examen des demandes de constitution de missions d'information provisoires et d'organisation de journées parlementaires" et "l'examen de nombre de questions administratives".

HABITAT

Constructions: nécessité d'adhérer aux mesures proactives avant toute décision de démolition sous peine d'annulation (rencontre)

Les participants à des journées d'étude intitulées "arrêts de justice relatifs aux décisions de démolition", organisée mardi à Sétif ont souligné que les présidents des assemblées populaires communales (APC) et les directeurs de la construction se doivent d'adhérer aux procédures proactives liées aux décisions de démolition pour éviter leur annulation par le tribunal administratif. Lors de cette rencontre organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle de la cité Ain Tebnet, (Est de Sétif), le président du tribunal administratif de Sétif, Amar Boudefa, a indiqué que le législateur algérien "oblige l'administration à suivre des procédures légales spécifiques" et à "soumettre ses décisions administratives à des conditions formelles et objec-

tives qui doivent être respectées afin de légitimer ses actions".

Après avoir souligné que les décisions les plus importantes et les plus "périlleuses" de l'administration concernant des démolitions de constructions érigées illégalement, M. Boudefa a souligné que le législateur prévu des "droits et des garanties" pour les personnes concernées par les décisions de démolition afin de les protéger de tout abus, citant, à ce propos, la loi n°90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

De son côté, le commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Sétif, Mohamed Yahiaoui, a souligné que le législateur algérien "oblige l'administration à suivre des procédures légales spécifiques" et à "soumettre ses décisions administratives à des conditions formelles et objec-

08 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

Il reste toutefois, a-t-il ajouté, que le citoyen a droit à la protection s'il estime que la décision de démolition prise à son encontre est injuste et non conforme à la loi.

M. Yahiaoui a appelé à la nécessité "d'activer davantage" la police de l'urbanisme pour qu'elle s'acquête de son devoir en temps opportun et avec toute la vigilance requise pour mettre fin aux violations et les signaler dans l'urgence aux présidents d'APC et au parquet territorial compétent.

Cette rencontre de deux jours (14 et 15 mai) s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les secteurs de la Justice et de l'Intérieur, et vise les présidents d'APC et des parties impliquées,

au niveau local, dans le processus de démolition, ont souligné les organisateurs.

L'objectif de ces journées d'étude consiste à expliquer et à présenter sous un angle simplifié les différentes procédures juridiques, et à faciliter le travail des agents de l'Etat dans la mise en œuvre des décisions judiciaires et ce, en raison de l'importance de cette question dans l'organisation de la construction et la lutte contre les atteintes au domaine public.

De nombreuses interventions ont émaillé la rencontre, portant, notamment, sur le cadre conceptuel de la décision de démolition, ses fondements juridiques, ses conditions formelles et objectives, ainsi que les infractions liées à la construction et les effets qu'elles induisent.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi rencontre à Istanbul le président des Affaires religieuses de Turquie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a rencontré, mardi à Istanbul, le président des Affaires religieuses de la République de Turquie, Cheikh Ali Erbas, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en marge de la

participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs aux travaux du Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique, tenu à Istanbul.

APS

TISSEMSILT

Appel à la création d'un laboratoire de recherche sur la personnalité d'Ahmed Ben Yahia El Wancharissi

Les participants au colloque international ayant pour thème "La qualité de la vie et la diversité jurisprudentielle et sociale maghrébine : Ahmed Ben Yahia El Wancharissi comme modèle", dont les travaux ont pris fin, mardi à Tissemsilt, ont appelé à la création d'un laboratoire de recherche spécialisé sur cet érudit algérien.

Les recommandations ayant sanctionné cette rencontre ont également proposé d'officialiser cette rencontre pour être un colloque annuel traitant de la personnalité scientifique et nationale d'El Wancharissi et à imprimer les œuvres du colloque dans un numéro spécial en papier, électronique et l'implication des centres de recherche et des laboratoires spécialisés dans les prochaines sessions.

Il a été également proposé la création d'une galerie pour les ouvrages d'Ahmed Ben Yahia El Wancharissi au niveau de la bibliothèque de l'université de Tissemsilt qui lui est dédié, la création d'un site en fikhi malékite, tout en appelaient à s'intéresser aux études occidentales traitant de sa pensée.

Ce colloque, organisé deux jours durant à l'initiative de la faculté des lettres et des langues de l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de Tissemsilt, en collaboration avec le Haut conseil islamique (HCI) est marqué par une participation de chercheurs algériens et leurs homologues venus de 11 autres



pays, notamment de Tunisie, Mauritanie, Arabie Saoudite, Libye, Koweït, Egypte et France.

Les communications présentées en mode présentiel et en vidéoconférence ont traité les différents aspects de cet érudit et ses référents intellectuels, son statut scientifique et religieux, ainsi que les ouvrages qu'il a légués, dont le plus célèbre est "El Miar".

Auparavant, les participants au colloque ont mis en lumière des aspects de cette personnalité du savoir, qui a

contribué à enrichir le fikh de la doctrine malékite par la recherche et l'ijtihad.

Dr Mustapha Meghraoui de l'université de Chlef a souligné qu'après une étude qu'il a effectué, il a abouti à recenser 30 études académiques supérieures spécialisées sur la personnalité d'El Wancharissi, à travers les universités du pays, réparties sur 22 études concernant ce qui a été publié dans ses livres sur l'aspect jurisprudence dans le fikh malékite, dont son ouvrage Miari et 8 études traitant

de l'aspect historique de cet érudit. Pour sa part, Dr Hocine Djillali de la même université a mené une exploration minutieuse de cette personnalité et des connaissances qu'il a léguées, dans lesquelles El Wancharissi (1430-1508) a consacré l'essentiel de sa vie, en plus de ses voyages à la recherche de connaissances dans les villes de cette époque, notamment à Chlef et Mazaouna, qui regorgeait d'érudits en jurisprudence et en sciences théologiques.

Le Dr Aoued Menouar de l'Université d'Alger a également évoqué l'impact laissé par El Wancharissi, qui a enrichi l'école de la pensée malékite, où il a œuvré par l'ijtihad à s'inspirer des dispositions de jurisprudence à la lumière du Saint Coran et de la Sunna pour régler les questions de son époque.

Noter que les participants à ce colloque se sont rendus au lieu de naissance de l'érudit El Wancharissi, dans la commune de Lazharia (wilaya de Tissemsilt), où une stèle commémorative de cette personnalité nationale du savoir a été érigée.

ORAN

Station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc : un taux de réalisation de 62 % (wali)

Le taux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc, située dans la commune d'Aïn El Kerma (Ouest de la wilaya d'Oran), a atteint 62 %, sachant que sa réception est prévue à la fin de l'année en cours, a souligné, mardi, le wali d'Oran Said Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection de certains projets dans les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, dont le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc, le wali a souligné que la phase des essais techniques de cette station sera lancée, durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer l'alimentation en eau potable, permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de la wilaya et renforcer les ressources hydriques des wilayas limitrophes", a ajouté le wali.

M. Sayoud a salué "la grande mobilisation et l'engagement des responsables et des travailleurs des entreprises mettant en œuvre les différentes infrastructures de

cette station, qui ont fait preuve d'une grande capacité et efficacité dans la gestion d'un projet important de la taille de cette infrastructure".

Concernant le projet de raccordement de la station de dessalement d'eau de Cap blanc à Boutlelis aux différentes canalisations de transport inspectées par le wali, il a exprimé sa satisfaction quant au rythme de l'avancement des travaux de ce projet, avoisinant les 60%, saluant les efforts déployés pour livrer ce projet dans les meilleurs délais et soulignant l'importance de réduire ces délais pour pouvoir réaliser tous les essais nécessaires.

Lors d'avancement des travaux de génie civil de ce projet a approché les 65 pour cent, tandis que le taux global a approché les 60%, selon les explications reçues sur place.

Lors de sa visite à la réserve naturelle de la forêt de M'sila, dans la commune de Boutlelis, le wali a appelé à mettre en place « tous les moyens humains et matériels pour mener des actions de nettoyement et d'aménagement de ce site, notamment à l'approche de la saison estivale et l'affluence des visiteurs, notant que "la même

situation s'appliquera également à la forêt de Madagh". Il a précisé qu'une formation permanente d'ouvriers et d'employés sera mise en place au niveau de ces deux espaces, afin d'effectuer des opérations de nettoyage et d'entretien pour les préparer à recevoir les estivants.

Plus de 2.000 logements seront distribués dans la wilaya d'Oran à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire des fêtes de l'Indépendance et la jeunesse le 5 juillet prochain, a souligné, mardi, le wali d'Oran Said Sayoud.

Pour l'avenir, en marge de sa visite d'inspection de projets dans les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, le wali a annoncé que plus de 2.000 logements de type public locatif seront distribués, lors du 62ème Anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse, ajoutant que dans les prochains jours des préparatifs seront entamés pour la distribution de logements publics locatifs aux bénéficiaires de points des communes d'Oran et Bir El Djir.

Le relogement des habitants des 34 immeubles vétustes restants de la commune d'Oran sera achevé, sachant que certains sont déjà relogés, a ajouté M. Sayoud.

AÏN TEMOUCHENT

Arrêt programmé de la station de dessalement d'eau de mer pour des travaux de maintenance (wali)

La Station de dessalement d'eau de mer de la plage El Hilal d'Aïn Temouchent verra un arrêt d'une semaine, au cours de ce mois de mai, en raison de travaux de maintenance, a souligné, mardi, le wali M'hamed Amoumen.

Lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, le wali a souligné que "la Station de dessalement d'eau de mer de la plage El Hilal, dans la commune de Sidi Bennadda, sera en arrêt, pendant une semaine au cours du mois de mai en cours, afin d'y effectuer l'entretien annuel".

Un programme a été mis en place pour fournir de l'eau potable aux habitants de la wilaya, durant la phase d'arrêt de la station, en mobilisant les moyens



nécessaires de camions équipés de réservoirs, selon le wali.

Des travaux sont également menés, en coordination avec les autorités de tutelle, afin de bénéficier de l'opération de transfert d'eau du barrage de Sekkak ou Hammam Bougrara (wilaya de Tlemcen) pour alimenter la wilaya d'Aïn Temouchent en eau potable, via la conduite de l'Oued Tafna, selon le même responsable. La wilaya d'Aïn Temouchent s'appuie sur la station de dessalement d'eau de mer de la plage d'El Hilal pour approvisionner toutes ses communes en eau potable, en plus d'approvisionner des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran.

APS

TIARET

L'importance de la loi sur la protection de la richesse forestière soulignée (campagne)

Les initiateurs d'une campagne médiatique lancée, mardi à Tiaret, ont souligné l'importance de la récente loi 23/21 relative aux forêts et aux richesses forestières, visant à sanctionner ceux qui portent atteintes au patrimoine forestier, et délimiter les zones de leur exploitation de manière rationnelle.

Les représentants des secteurs participant à cette manifestation de trois jours, organisée par la Cour de justice de Tiaret, ont mis en exergue l'importance de cette disposition qui vient renforcer les sanctions applicables aux infractions et encadrer la relation entre la forêt et l'homme en tant qu'enjeu économique, toutristique et de bien être.

Le Procureur adjoint de la cour de justice de Tiaret, Abdoulaouab Kaabache, a souligné dans son intervention que ces journées d'information visent à expliquer les dispositions de la nouvelle loi relative aux forêts et les richesses forestières 23/21 du 23 décembre 2023, pour montrer l'importance qu'accorde le législateur algérien à ces espaces naturels.

Il a souligné que "la richesse forestière se distingue par deux caractéristiques : une croissance lente et une destruction rapide, qui prend des décennies pour arriver à maturité et qui peut être détruite par une personne en quelques secondes, suite à un comportement négatif".

Ainsi, l'importance de cette loi est qu'elle a inclus cette richesse parmi les conditions requises pour réaliser la politique nationale dans une optique de développement durable et combat avec fermeté les dommages résultant d'un acte criminel d'incendie de forêts, lequel peut provoquer des morts et détruire des ressources biologiques (écosystèmes).

De son côté, l'inspecteur en chef de la Conservation des forêts de Tiaret, Naima Semmar, a présenté les atouts du patrimoine forestier de la wilaya, riche en arbres divers, dont le pin d'Alep, le chêne dans ses deux variétés et le genévrier sauvage, au nord de la wilaya, qui s'étend sur une superficie de 154.200 ha, les végétations alfaiétiques dans les zones steppiques du sud sur une superficie de 219.000 ha.

Elle a salué l'efficacité des mesures prises localement entre l'ensemble des secteurs, à l'instar du dispositif de la protection civile, les services de sécurité, la société civile, en particulier les riverains des forêts, qui représentent son bouclier protecteur, en témoigne l'enregistrement de quelques foyers d'incendies qui se sont déclarés durant ces deux dernières années.

Un groupe de magistrats et d'agents ayant la qualité de police judiciaire débâteront des sanctions applicables aux infractions les plus importantes que renferme cette loi, telle que les peines de prison et les amendes.

Les représentants des services de l'environnement, de la protection civile et de la conservation des forêts ont passé en revue les menaces auxquelles sont confrontées les richesses forestières et les moyens de les protéger, mettant en avant le rôle primordial de la communication avec les citoyens, notamment ceux qui se présentent à la Cour de justice de Tiaret, en leur distribution de supports comme les dépliants.

EL-MENIAÂ

Une récolte de plus de 850.000 quintaux de céréales attendue cette saison (DSA)



Une production de plus de 850.000 quintaux (qx) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moisson-battage pour cette saison agricole 2023/2024 qui se poursuit dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA).

Cette campagne a été lancée par le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Bennalek, au niveau de l'exploitation agricole "Frères Tahiri" s'étendant sur une surface de 700 ha sur le territoire de la commune de Hassi-El-Gara, Sud de la wilaya, dont 45 ha réservés à la production des semences, 70 ha pour le développement de la phoeniciculture, en plus des équipements agricoles, dont plus d'une dizaine de pivots d'irrigation, ainsi que des silos d'une capacité de stockage de 10.000 qx.

Intervenant à l'occasion du coup d'envoi de la campagne moisson-battage, le wali a mis en avant la mission de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et l'office interprofessionnel des céréales (OACI) qui se sont attelés à la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour cette campagne au niveau de toutes les exploitations céréalières.

Le chef de l'Exécutif a, à ce titre, fait part de la mise en service, en perspective de la prochaine saison agricole, de 90 pivots d'irrigation pour le développement de l'agriculture dans cette région qui approvisionne 13 wilayas du pays en semences en fonction du plan établi par la DSA.

L'OACI s'est employé, en coordination avec les CCLS d'El-Meniaâ et de Laghouat, à mobiliser tous les moyens nécessaires, dont 16 moissonneuses-batteuses, qui viennent appuyer les 44 existantes chez le privé, en plus de 160 camions d'acheminement de la production.

Dans l'optique d'assurer la réussite de cette campagne, l'on relève également l'ouverture de trois points d'engrangement des récoltes céréaliers au niveau des trois communes de la wilaya (El Méniaâ, Hassi Lefhal), d'une capacité de stockage globale de 60.000 qx de céréales.

Dans ce cadre, le directeur des services agricoles d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah, a fait savoir que ses services ne ménagent aucun effort, en coordination avec la CCLS locale, pour faire réussir cette campagne qui cible 222 exploitations agricoles sur une surface globale de plus de 18.000 ha, dont 16.000 ha en ensemencement en blé dur, 95 ha en blé tendre et 1.230 ha dédiée à l'orge et plus de 300 ha pour d'autres céréales tablant, ainsi, sur la réalisation d'un rendement oscillant entre 60 QX/ha et 70 qx/ha.

Les prévisions de la DSA tablent, au titre de la prochaine saison agricole, sur la réalisation d'une production de plus d'un (1) million qx de céréales à la faveur de l'extension des surfaces accordées aux promoteurs agricoles dans le cadre de la mise en valeur par concession par l'office de développement des cultures industrielles en terre sahariennes (ODAS) et le reste accordé par le biais de la mise en valeur agricole.

A ces actions de développement agricole viennent s'ajouter les facilités accordées par les autorités locales les services agricoles, au travers l'attribution des autorisations de forage de puits d'irrigation, le transport gratuit des produits, ainsi que la mise à la disposition des céréaliculteurs des dépôts de stockage par la CCLS, et le soutien logistique accordé par le ministère de l'agriculture et du développement rural.

L'on relève que la wilaya d'El-Meniaâ s'est vue accorder des projets de réalisation des dépôts de stockage, dont un complexe de d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux, en plus de la réalisation de 11 silos d'une capacité d'ensilage de 50.000 qx chacun, dont le terrain devant y servir d'assiette a été localisé dans la région.

ETUDE DU CABINET DE CONSEIL PWC GLOBAL SURVEY

Economie algérienne : regain de confiance et d'optimisme des dirigeants d'entreprises

La première édition "Algérie" de l'étude "Global CEO Survey" du cabinet de conseil PwC a mis en avant "le regain de confiance et d'optimisme" des dirigeants d'entreprises algériens, notamment en ce qui concerne la croissance économique du pays.

Ainsi, 90 % des chefs d'entreprises interrogés ont affiché leur optimisme quant aux perspectives de croissance de l'économie algérienne durant les 12 prochains mois, selon cette étude présentée mardi à Alger.

La cérémonie de présentation s'est tenue en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre des Finances, Laaziz Faid, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara et de plusieurs PDG d'entreprises publiques et privées.

L'étude menée par PwC, partenaire du Forum économique mondial de Davos, montre aussi que 87 % des dirigeants d'entreprises algériens disent être confiants dans la capacité de leurs entreprises à réaliser de la croissance sur les trois prochaines années.

Interrogés sur les risques auxquelles les entreprises seront exposées, 68 % des chefs d'entreprises interrogés ont identifié l'inflation comme un risque majeur, alors que 51 % des dirigeants se considèrent exposés aux risques liés à la cybersécurité.

Pour faire face à ces défis notamment, 55 % des dirigeants prévoient une transformation majeure de leur business model dans les prochains dix ans, dans le cadre de la modernisation de leurs entreprises. Selon l'étude, trois principales actions ont impacté la transformation des



business models des entreprises algériennes durant les cinq dernières années: le développement de nouveaux produits/services, l'adoption de nouvelles technologies et la formation de nouveaux partenariats stratégiques.

Par ailleurs, l'étude a relevé une implication des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques en réintroduisant notamment leurs processus opérationnels. Ainsi, 56 % des chefs d'entreprises disent avoir amorcé des actions afin d'améliorer leur efficacité énergétique au niveau de l'entreprise et 47 % d'entre eux prévoient d'innover dans de nouveaux produits respectueux de l'environnement. S'agissant des nouvelles technologies adoptées, 49 % estiment que l'intelligence artificielle génératrice changeera "considérablement" la façon dont

leurs entreprises créent, fournissent et captent de la valeur.

A noter que lors de cette rencontre, quatre panels ont été organisés avec la participation des ministres présents, autour des thèmes "Mines et sidérurgie", "Energies renouvelables", "Numérique et intelligence artificielle" et "Investissement et export".

La CEO Survey est une enquête qui sonde les dirigeants à travers le monde sur leurs visions concernant divers thématiques telles que la croissance, la confiance, la transformation, les défis rencontrés par les entreprises, ainsi que les enjeux de demain.

Lors de cette 27ème édition de l'étude, PwC a interrogé 4.700 dirigeants d'entreprises du 4 octobre au 11 novembre 2023 dans 105 pays, dont l'Algérie.

1^{RE} ÉDITION DU "FORUM DES EXPERTS"

Une occasion pour renforcer la coopération et le partenariat entre les start-up et le secteur des transports

La 1^{re} édition du "Forum des experts" consacrée à l'innovation, à la durabilité, à l'intelligence et au transport logistique (FEDIDIT), a été organisée, mardi à Alger, constituant ainsi une nouvelle étape, en vue de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur des transports et les start-up.

Les activités du Forum se sont déroulées sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, qui a affirmé que cette rencontre est une opportunité pour mettre en exergue la relation entre l'évolution du secteur des transports, de l'innovation et de la technologie, à travers des so-

lutions innovantes et créatives, visant à renforcer la sécurité et à faciliter le déplacement des personnes, tout en mettant en relief le rôle important du secteur de la logistique, en tant que catalyseur principal pour l'investissement et la dynamique économique.

Relevant que la croissance effrénée que connaît le secteur des transports, dans le contexte des nombreux et multiples défis auxquels fait face le secteur, requièrent de revoir la réflexion, de manière principale, sur la manière d'élaborer et d'utiliser les modes de transports, M. Zahana a mis en avant la nécessité d'adopter des pratiques plus durables dans les déplacements quotidiens.

Le ministre a en outre appelé à trouver de nouvelles approches et à intégrer les

technologies émergentes entre les différents acteurs dans la chaîne logistique, en vue de faire face à ces défis.

Pour sa part, M. Oualid a indiqué que ce forum constitue une opportunité pour les secteurs des transports et de l'économie de la connaissance et des start-up pour passer en revue tous leurs efforts déployés et impliquer les start-up dans la modernisation et la numérisation du secteur des transports. Le ministre a souligné qu'il existe aujourd'hui de nombreuses start-up qui proposent des solutions effectives au profit du citoyen et qui permettront de promouvoir la qualité des services en s'appuyant sur des modèles développés localement.

Il a ajouté que son secteur ministériel, en collaboration avec le secteur des transports, a lancé, il y a quelques mois,

un projet très ambitieux visant à concrétiser un partenariat entre des start-up spécialisées dans la technologie et des entreprises sous tutelle du secteur des transports. Le forum a donné lieu à des exposés présentés par des représentants de certains groupes publics de transport sur les nouvelles applications et plateformes numériques qui ont été adoptées pour accompagner le processus de numérisation du secteur des transports et améliorer les services fournis aux citoyens. La première édition du FEDIDIT s'est déroulée avec la participation de représentants de plusieurs entreprises de transport public de différents modes, ainsi que de représentants de start-up et d'autres entreprises spécialisées dans le domaine bancaire et les assurances.

ENERGIE

M. Arkab reçoit le SG du GECF

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi au siège de son département ministériel, le Secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Mohamed Hamel qui a réaffirmé la considération du GECF à l'Algérie pour son accueil réussi et historique du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum, saluant les orientations et les démarches du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de la réussite de ce sommet et ses résultats fructueux, à travers la Déclaration d'Alger", lit-on dans le communiqué.

Le visite de M. Hamel en Algérie s'inscrit, ajoute "la même source", dans le cadre de la détermination des cadres juridiques et réglementaires du GRI, dont le siège est à Alger, y compris l'application et la mise en œuvre des politiques du GRI et la gestion de ses affaires, de la mise en

place des plans et programmes relatifs à la mise à disposition du cadre pour la coopération scientifique et technologique, à travers l'échange d'informations, de l'innovation et des meilleures pratiques, la formation, en sus du transfert de la technologie, la consolidation de son utilisation et de son développement, tout au long de la chaîne des valeurs du Gaz.

Dans ce cadre, "il a été convenu de former un groupe de travail spécialisé, constitué de cadres du secteur et du Secrétariat général du GECF, dans l'objectif de mettre en place une feuille de route pour concrétiser ce qui a été convenu en la matière".

PÉTROLE**Le prix du Brent clôture à 82,38 dollars**

Les cours du pétrole se sont repliés, mardi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est contracté de 1,17%, pour clôturer à 82,38 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en juin a lui reflué de 1,39%, à 78,02 dollars.

**RIZ****Une crise mondiale majeure "évitée" en 2023, analyse le rapport CyclOpe**

"Coup de tonnerre" de l'embargo indien sur les exportations de riz, impact réduit du phénomène climatique El Nio sur les réizières: en dépit de risques forts, l'année 2023 a finalement échappé à une crise majeure du marché mondial du grain blanc.

L'onde de choc de l'embargo de l'Inde, premier fournisseur de riz (40% des exportations mondiales en 2022), a été moins forte que prévu, avec une hausse des prix mondiaux de 30%, loin des records historiques de 2008, selon le rapport annuel sur les

marchés des matières premières CyclOpe, présenté mardi à Paris. "L'Inde a joué avec les nerfs des opérateurs", a expliqué Patricio Mendez del Villar, spécialiste du riz et économiste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). New Delhi a annoncé "fin juillet 2023 qu'elle ne exporterait plus de riz blanc non basmati afin d'assurer sa sécurité alimentaire", mesure venant "s'ajouter à celle annoncée en septembre 2022 interdisant les exportations de brisures

de riz", a-t-il rappelé. Trois éléments ont finalement permis d'éviter une "crise majeure". En premier lieu, les exportations indiennes ont baissé de 20%, mais ne se sont pas arrêtées: le pays est resté le premier exportateur mondial, avec 17,9 millions de tonnes (contre 22,5 Mt en 2022). "L'Inde a joué la diplomatie du riz", en exemptant d'embargo des pays dépendants du riz pour leur sécurité alimentaire, notamment en Afrique, a relevé M. Mendez del Villar. En second lieu, la Thaïlande et le Vietnam

ont augmenté de 15% leurs exportations; ces deux grands producteurs ont bénéficié d'un "effet d'aubaine" lié au retrait partiel de l'Inde du marché.

Enfin, les importateurs ont réduit leurs achats: la Chine "a pu réduire ses importations de 60%" et puisé dans ses stocks, tout en limitant sa consommation, "ce qui a permis de compenser la forte demande philippine, premier importateur mondial, et le retour de l'Indonésie sur le marché d'importation, après quatre ans d'absence".

MARCHES BOURSIERS**Les Bourses préservent leurs gains avant l'inflation américaine**

Les Bourses mondiales ont terminé en légère hausse mardi, la publication de l'indice des prix à la production aux Etats-Unis en avril, ayant-goût de celle sur l'inflation américaine prévue mercredi, n'ayant pas déstabilisé les investisseurs.

En Europe, Paris a gagné 0,20%, Londres 0,16% et Milan 0,6%; seule Francfort restant en retrait (-0,14%). La veille, seule Milan avait progressé, les autres mettant fin à une série de six hausses d'affilée. A Wall Street, le Nas-

daq, à forte coloration technologique, s'est hissé à un nouveau record grimpant de 0,75%. L'indice élargi S&P 500 est parvenu à quelques points d'un autre sommet également, gagnant 0,48%. Le Dow Jones a grappillé 0,32%.

La publication mercredi aux Etats-Unis de l'indice des prix à la consommation d'avril sera le principal événement de la semaine.

Les cours du pétrole se sont repliés. Le prix du baril de Brent de la mer du

Nord s'est contracté de 1,17%, pour clôturer à 82,38 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) a reflué de 1,39%, à 78,02 dollars.

L'euro progressait de 0,27% à 1,0819 dollar pour un euro vers 20H40 GMT.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des emprunts des Etats-Unis baissaient légèrement, ceux des Etats européens étaient en légère hausse.

Le bitcoin perdait 2,33% à 61.617 dolla

Les Bourses chinoises en repli à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert mercredi en baisse, au lendemain de l'annonce de résultats mitigés pour Tencent et Alibaba, deux géants nationaux du secteur des nouvelles technologies. Dans les premiers échanges, l'indice composite de la

Bourse de Shanghai cédait 0,18% à 3.140,14 points, tandis que la place de Shenzhen abandonnait 0,23% à 1.768,84 points.

La Bourse de Hong Kong est fermée en raison d'un jour férié.

La Bourse de Tokyo bien orientée grâce à Wall Street

La Bourse de Tokyo profitait mercredi matin du vent favorable qui a soufflé la veille à Wall Street, mais ses gains risquaient d'être limités avant de prendre connaissance de l'indice des prix à la consommation (CPI) pour avril aux Etats-Unis.

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,73% à 38.635,03 points vers 00H45 GMT et l'indice élargi Topix 0,51% à 2.744,93 points. L'indice new-yorkais Nasdaq, à forte coloration technologique, s'est hissé mardi à un nouveau record historique, et les deux autres indices re-

férence de Wall Street ont aussi progressé.

Les investisseurs attendent désormais de pied ferme l'indice CPI, qui sera publié plus tard ce mercredi, et les ventes au détail aux Etats-Unis. Avec l'espoir d'en tirer des enseignements sur le calendrier des futures baisses des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui pourraient tarder à venir si l'inflation reste tétue.

Le cours dollar/yen était quasi stable en attendant les nouveaux chiffres de l'inflation américaine, un dollar valant 156,49 yens vers

00H40 GMT contre 156,42 yens mardi à 21H00 GMT.

L'euro était parfaitement stable à 169,24 yens, et était presque inchangé face au billet vert, à 1,0815 dollar contre 1,0819 dollar mardi.

Les prix du pétrole regagnaient du terrain après avoir perdu plus de 1% mardi vers 00H30 GMT le baril de WTI américain représentait 0,51% à 78,42 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord remontait de 0,42% à 82,73 dollars.

ARGENTINE**L'inflation décélère à 8,8% en avril**

L'inflation en Argentine s'est établie à 8,8% en avril, quatrième mois continu de décélération sous la présidence ultralibérale de Javier Milei, mais encore à un spectaculaire 289,4% sur douze mois, et avec les regards désor-mais tournés vers l'impact de la récession.

L'indice des prix d'avril, publié mardi par l'Institut national de la statistique (Indec), repasse pour la première fois depuis six mois (octobre) sous les 10%. Et poursuit la tendance à la décélération, après 25,5% en décembre, 20,6% en janvier, 13,2% en février, 11% en mars.

En données corrigées, l'inflation de la troisième économie d'Amérique latine atteint tout de même 65% sur les quatre pre-

miers mois de 2024, et 289,4% en interannée, un taux sans précédent depuis 33 ans.

L'inflation d'avril a été tirée vers le haut par l'eau, l'électricité, le gaz et les carburants notamment, en lien avec l'assèchement graduel des subventions publiques versées de longue date à ces secteurs, dans un objectif de "déficit zéro" budgétaire à fin 2024. Mais l'impact de la dévaluation de 54% (en décembre), des prix libérés, des subventions tarifaires, la paralysie des chantiers publics, anémie pouvoir d'achat et consommation, et enlisé peu à peu l'Argentine dans la récession. La production industrielle a reculé en mars de 21% sur un an. La construction de 42%. Et la consommation, projette le cabinet Focus Market, a reculé de

20,4% sur un an en avril. L'économie argentine devrait se contracter de 2,8% cette année, selon le

Fonds monétaire international, après déjà un recul de 1,6% en 2023.

TUNISIE**Baisse de 23,5% du déficit commercial au premier trimestre 2024**

Le déficit commercial de Tunisie a enregistré une baisse de 23,5% au cours du premier trimestre de 2024 par rapport à la même période de 2023, indiquent les chiffres officiels révélés mardi par l'Institut national de la statistique (INS).

Selon l'INS, la valeur de ce déficit s'est élevée à 4,772 milliards de dinars (1,539 milliard de dollars), contre 6,238 milliards de dinars (2,012 milliards de dollars) au cours de la même période de l'année écoulée.

Cette baisse a contribué à une amélioration du ratio de couverture des importations par les exportations, de 5,2 points, par rapport à la même période de l'année dernière. Les données de l'INS attribuent cette baisse

MARCHÉS DES CHANCES
Le dollar recule malgré un nouveau sursaut de l'inflation américaine

Le dollar se repliait, mardi, face à plusieurs devises majeures, malgré un nouvel indicateur confirmant la ténacité de l'inflation américaine, à la veille de la publication d'un autre indice de prix. Vers 20H05 GMT, le billet vert lâchait 0,26% face à la monnaie unique, à 1,0819 dollar pour un euro. Plus tôt, il avait glissé jusqu'à 1,0826 dollar, au plus bas depuis plus d'un mois.

La monnaie américaine cédait aussi 0,23% devant la devise britannique, à 1,2590 dollar pour une livre sterling.

L'indice des prix à la production est ressorti, en avril, en hausse de 0,5% sur un mois aux Etats-Unis, soit plus que les 0,3% attendus par les économistes.

	Cours de mardi 20H05 GMT	Cours de lundi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0819	1,0790
EUR/JPY	169,27	168,55
EUR/CHF	0,9807	0,9800
EUR/GBP	0,8593	0,8591
USD/JPY	156,45	156,22
USD/CHF	0,9065	0,9082
GBP/USD	1,2590	1,2559

CHINE
L'augmentation des droits de douane américains affectera les relations bilatérales (gouvernement chinois)

La Chine a averti mardi que l'augmentation des droits de douane américains sur 18 milliards de dollars de produits chinois "affecterait gravement" les relations entre les deux pays.

"Cela affectera gravement l'atmosphère de la coopération bilatérale", a affirmé le ministère chinois du Commerce dans un communiqué, appelant les Etats-Unis "à revenir immédiatement sur leurs actions erronées et à annuler les mesures tarifaires supplémentaires contre la Chine".

La Maison Blanche a annoncé mardi cette augmentation marquée des droits de douane appliqués à l'équivalent de 18 milliards de dollars de produit chinois, afin de "protéger les entreprises et travailleurs américains" d'une concurrence jugée "déloyale" par Washington. Ces nouveaux droits de douane concernent près d'une dizaine de secteurs industriels considérés comme "stratégiques", tels que les semi-conducteurs, les minéraux critiques, les produits médicaux ou encore les véhicules électriques, ces derniers voyant par exemple leurs droits de douane passer de 25% à 100%. Au-delà du quadruplement sur les véhicules électriques, Washington fait passer ceux visant l'acier et l'aluminium de 7,5% à 25%, tout comme pour les batteries, et ceux pour les semi-conducteurs de 25% à 50%, également appliqués désormais aux panneaux solaires et certains produits médicaux. Pour le ministère chinois du Commerce, qui exprime sa "forte désapprobation", les Etats-Unis "politisent et instrumentalisent les dossiers économiques et commerciaux", voyant un "cas typique de manipulation politique".

Cette augmentation n'est "pas en ligne avec l'esprit du consensus trouvé par les deux chefs d'Etat", ajoute le communiqué en faisant référence à la rencontre des présidents Xi Jinping et Joe Biden l'an dernier.

à une augmentation des exportations du pays au cours de la période précitée de 4,8%, atteignant une valeur de 21,245 milliards de dinars (6,853 milliards de dollars), contre 20,266 milliards de dinars (6,537 milliards de dollars) au cours de la même période de l'année dernière.

D'autre part, les importations du pays au cours du premier trimestre de cette année ont enregistré une baisse de 1,8%, atteignant une valeur de 26,017 milliards de dinars (8,392 milliards de dollars), contre 26,504 milliards de dinars (8,549 milliards de dollars) au cours de la même période de l'année dernière.

APS

DJELFA**Une personne disparue depuis 30 ans retrouvée au domicile de son voisin et un suspect arrêté (parquet)**

Une personne disparue depuis près de 30 ans a été retrouvée au domicile de son voisin dans la commune d'El Guedid (wilaya d'El Djelfa) et un suspect, propriétaire du logement, a été arrêté, avec l'ouverture d'une enquête "approfondie" sur cette affaire, indique, mardi, un communiqué du Procureur général près la Cour d'El Djelfa.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Procureur général près la Cour d'El Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 12 mai 2024, aux environs de 20h00, les services de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Ghedid (commune de Charef), ont reçu une plainte contre X déposée par le dénommé (B.L) pour diffamation sur les réseaux sociaux, suite à des informations

selon lesquelles le frère du plaignant dénommé (B.A), disparu depuis près de 30 ans, se trouverait dans la maison de leur voisin dénommé (A.B) située dans la commune d'El Guedid, où il serait séquestré dans une écurie", lit-on dans le communiqué.

Suite à cette plainte, "le Procureur général près le Tribunal d'El Idrissia a instruit l'ouverture d'une enquête approfondie par les services de la Gendarmerie nationale et l'envoi

d'une brigade de la police judiciaire au domicile en question. Après perquisition du domicile, la personne disparue dénommée (B.A) a été retrouvée et le propriétaire du logement, âgé de 61, a été arrêté". Le Parquet a ordonné "la prise en charge médico-psychologique de la victime". A l'issue de l'enquête, "le mis en cause sera poursuivi pour ce crime odieux, conformément aux lois de la République", conclut le communiqué.

BATNA**Une caravane de sensibilisation à l'importance du barrage vert et de la lutte contre la désertification**

Une caravane de sensibilisation à l'importance du barrage vert et de la lutte contre la désertification a été lancée, mardi de Batna, en présence de présidents d'associations et de représentants du secteur des forêts des wilayas de Batna, Tébessa, Khencela et d'Oum El Bouaghi. L'initiative est venue en marge d'une journée de sensibilisation sur les risques de la désertification et la nécessité de l'évaluation du suivi du projet du barrage vert, organisé à Batna par l'Association de protection et de promotion de l'environnement

de la wilaya de Naâma en coordination avec l'Observatoire national de la société civile et du Réseau algérien de l'environnement et des changements climatiques.

Le président de l'association, Ahmed Bendehou, a indiqué à l'occasion que l'idée de la caravane est née suite à une rencontre tenue à Naâma pour la sensibilisation à l'importance du barrage vert et de la lutte contre la désertification et le suivi de la programmation de rencontres régionales sous forme de caravane vers toutes les wilayas

concernées par le barrage vert. Après Batna, l'initiative, a ajouté la même source, concernera la wilaya de M'sila (en présence des représentants des secteurs concernés à Bousaâda, Ouled Djellal et Biskra) puis Djelfa (Laghout et Aflou) et sera clôturée le 20 mai courant à El Bayadh en présence des représentants de Laïbiâdi Sidi Kheikh, et des wilayas de Tiaret et de Saïda. Ces rencontres régionales s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la Journée mondiale de lutte contre la désertification (17 juin) et des efforts

de contribution efficace à l'opération de relance du barrage vert, a souligné M. Bendehou.

La rencontre d'aujourd'hui a été tenue l'institut de l'enseignement professionnel des chouaïdah Ahmed et Tayeb Benabid de la ville de Batna en présence du wali, Mohamed Benmalek, qui a salué l'initiative et a mis l'accent sur les efforts consentis localement pour préserver le couvert forestier, dont le barrage vert qui s'étend à travers 35 communes sur 379.000 hectares soit 29 % de la superficie de la wilaya.

SAÏDA**La loi portant sur la lutte contre le faux et l'usage de faux vise à moraliser la vie publique**

Les participants à la journée d'étude sur "les dispositions contenues dans la loi N°02-24 liées à la lutte contre le faux et l'usage de faux" ont souligné, mardi au siège de la cour de justice de Saïda, que cette loi vise à moraliser la vie publique.

Dans son intervention sur les mesures de précaution à respecter au regard de la loi N°02-24 du 26 février 2024, le juge d'instruction près le tribunal de Saïda, Lakermi Gherissi, a souligné que la loi stipule, dans son premier article, les importants objectifs à travers lesquels "le législateur algérien vise à lutter contre le faux et l'usage de faux, en tant que phéno-

mène négatif de la société", à l'instar de la moralisation de la vie publique, le renforcement de la confiance générale, la lutte contre tous les phénomènes d'escroquerie, le traitement profond et répressif, la préservation de la sécurité des documents et la stabilité des transactions. Pour sa part, le Procureur-adjoint près la cour de Saïda, Djani Abdelazziz, a indiqué que cette loi est venue approuver le durcissement des sanctions contre les personnes impliquées dans la falsification de documents et de billets de banque, indiquant que les exigences de cette loi visent à moraliser la vie publique et renforcer la protection ju-

ridique, économique et sociale, en plus de renforcer la législation dans le domaine de la lutte contre le délit du faux et l'usage de faux, en s'attaquant fermement à ce délit grave sous ses diverses formes.

Il a souligné que cette nouvelle loi prévoit des peines sévères allant jusqu'à 10 ans de prison pour la falsification de documents administratifs, tels que les certificats, les permis, entre autres, et qu'elle augmente jusqu'à 20 ou 30 ans de réclusion en cas de délit commis par un juge, un notaire ou un agent public, et à la réclusion à perpétuité s'il s'agit de faux billets de banque.

BLIDA**Neutralisation d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants**

Un réseau criminel organisé transnational qui se livrait à un trafic de migrants, en organisant la sortie illégale de ressortissants africains du territoire national, a été démantelé par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps sécuritaire.

Selon la cellule de communication du groupement territorial de ce corps

de sécurité, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a mis un terme à l'activité de ce réseau criminel en arrêtant la totalité de ses membres, au nombre de 12, dont deux ressortissants africains.

Cette opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations parvenues à ladite brigade au sujet de ressortissants africains qui étaient accueillis par des algériens dans la

wilaya de Blida, en coordination avec deux (2) ressortissants africains. Ce réseau criminel était chargé de les faire venir du sud du pays, en les déplaçant de nuit via des moyens de transport banalisés à travers nombre de wilayas du sud et de l'intérieur jusqu'à Blida, en contrepartie de sommes d'argent. Une sourcière a été mise en place et a permis l'arrestation de la totalité des membres du

réseau, en plus de la saisie de 12 téléphones portables, un véhicule utilitaire et quatre (4) véhicules touristiques utilisés dans ce trafic. Les suspects seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Blida sous le chef d'inculpation de "trafic de migrants au sein d'un groupe criminel organisé transnational", a conclu la même source.

APS

CHLEF**Une quarantaine de crimes cybernétiques traités mensuellement**

Une quarantaine d'affaires liées à la cybercriminalité sont traitées mensuellement par les services de la sûreté de wilaya de Chlef, a-t-on appris, mardi, auprès de cette institution sécuritaire.

Ce chiffre a été communiqué par le chargé de communication à la sûreté de wilaya, le commissaire de police Sid Ahmed Kouadri, dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre nationale sur "La cybercriminalité, entre principes de liberté et règles de responsabilité", organisée par la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Hassiba Benbouali de la wilaya de Chlef.

Il a ajouté que les mécanismes de lutte contre la cybercriminalité sont axés sur deux volets, le premier préventif comprenant des campagnes de sensibilisation sur les risques liés à la cybercriminalité, menées avec les partenaires et visant à protéger la société. Le second volet est répressif et porte sur le traitement des plaintes et la lutte contre les crimes cybernétiques à travers l'application des lois et législations en vigueur dans le domaine.

Cette rencontre, à laquelle a pris part une cinquantaine de participants, entre enseignants et chercheurs de différentes universités du pays, et des représentants des secteurs sécuritaires et de la justice, a abordé les voies et mécanismes de lutte contre la cybercriminalité et son impact sur la stabilité sécuritaire. "Cette manifestation est une opportunité pour parler des crimes commis dans le cyberspace et de la responsabilité juridique des parties impliquées", a indiqué la responsable de la rencontre, Dr. Amina Samet.

La rencontre a été aussi l'occasion d'aborder d'autres sujets, tels que la cyberintimidation, le cybervol sur les comptes bancaires et les cartes de paiement électroniques, la protection des données personnelles dans le cyberspace et la lutte contre la drogue numérique dans la législation algérienne, a-t-elle ajouté. De son côté, Dr. Ouissam Abdelli du Centre universitaire de Tipasa qui a abordé "le délit de diffusion électronique et les responsabilités y afférentes, tant pour les auteurs que pour les victimes", a insisté sur "la nécessité d'intensification de l'action de sensibilisation, parallèlement aux efforts des services de sécurité pour y mettre un terme".

Les intervenants à cette rencontre ont débattu, également, des efforts de lutte contre la cybercriminalité à l'échelle mondiale, de la coopération internationale et régionale dans ce domaine, ainsi que des répercussions de la cyberguerre sur la paix et la sécurité dans le monde.

ALGER**Arrestation de 11 individus et saisie de plus de 17.000 comprimés psychotropes**

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 11 individus activant dans des réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes, avec saisie de 17.024 gélules psychotropes.

Ces affaires ont été traitées la semaine précédente par la Brigade mobile de la Police judiciaire de Bab Ezzouar, les brigades de la Police judiciaire des circonscriptions administratives de Zeralda et de Baraki et la 3^e Police urbaine de Douera, a indiqué mardi un communiqué de la Sûreté d'Alger.

"Ces opérations sont intervenues suite à l'exploitation d'informations parvenues aux mêmes services faisant état de la présence d'individus suspects s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes de tous types au niveau de plusieurs quartiers d'Alger, suite à quoi, la police judiciaire a enclenché des investigations qui ont permis d'identifier les suspects", a ajouté la même source.

Ces opérations diverses se sont soldées par l'arrestation de 11 individus dont des repris de Justice, la saisie de 17.024 comprimés psychotropes, 160.000 DA des revenus de la vente de ces poisons, en sus de 4 véhicules touristiques", selon la même source. "Conformément aux procédures pénales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

ENVIRONNEMENT

Environ 4.000 espèces sauvages en proie au trafic chaque année (ONU)

Environ 4.000 espèces sauvages sont encore la proie du trafic chaque année, malgré deux décennies d'efforts mondiaux, selon un nouveau rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), publié lundi.

Les dernières données sur les espèces saisies entre 2015 et 2021 dans 162 pays et territoires indiquent que le commerce illégal touche environ 4.000 espèces végétales et animales, dont environ 3.250 sont inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Présentant le rapport mondial sur la criminalité liée aux espèces sauvages de l'ONUDC qui fait le point sur les efforts déployés pour lutter contre le braconnage dans le monde entier, la Directrice exécutive de l'ONUDC, Ghada Waly, a indiqué que la criminalité liée aux espèces sauvages "inflige des dommages incalculables à la nature et met en péril les moyens de subsistance, la santé publique, la bonne gouvernance et la capacité de notre planète à lutter contre le changement climatique".

La criminalité liée aux espèces sauvages a un impact mondial profond dont les ramifications ne sont pas toujours bien comprises, insiste l'ONUDC.

Au cours de la période couverte par le rapport, les organes chargés de l'application de la loi ont confisqué 13 millions d'articles représentant plus de 16.000 tonnes. L'analyse de plus de 140.000 saisies de trafic d'espèces sauvages entre 2015 et 2021 révèle l'implication complexe de puissants groupes criminels organisés dans l'exploitation d'écosystèmes fragiles dans le monde entier, de l'Amazonie au Triangle d'Or (qui englobe largement le nord-est de la Birmanie, le nord-ouest de la Thaïlande et le nord du Laos).

Les trafiquants adaptent en permanence leurs méthodes et leurs itinéraires pour échapper à la détection et aux poursuites, en exploitant les lacunes de la réglementation et les failles de l'application de la loi, a signalé l'ONUDC.

Bien que des signes positifs indiquent que le trafic de certaines espèces emblématiques tels que les éléphants et les rhinocéros ait diminué, grâce au démantèlement de grands réseaux de trafiquants et à la suppression de la demande sur des marchés clés, le tableau

d'ensemble "reste sombre" pour des milliers de plantes et d'animaux protégés. Malgré le rôle important qu'il joue dans l'extinction de nombreuses espèces rares telles que les orchidées, les plantes grasses, les reptiles, les poissons, les oiseaux et les mammifères, le trafic d'espèces sauvages passe souvent inaperçu aux yeux du public, selon les experts de l'ONU en matière de prévention de la criminalité liée aux espèces sauvages.

En outre, les experts en santé humaine et animale n'ont cessé, au cours des dernières décennies, de faire part de leurs inquiétudes quant aux risques de maladie associés au commerce des espèces sauvages.

Ces inquiétudes portent sur la transmission directe de maladies à l'homme à partir d'animaux vivants, de plantes et de produits issus d'espèces sauvages, y compris la viande de brousse, ainsi que sur les menaces plus générales qui pèsent sur les populations d'espèces sauvages, les écosystèmes et les systèmes de production alimentaire.

INONDATIONS EN INDONÉSIE

Le bilan s'élève à 67 morts

Le bilan des inondations et coulées de lave froide qui ont ravagé l'île indonésienne de Sumatra s'est alourdi, passant à 67 morts, alors que de nombreux habitants sont encore portés disparus, a indiqué mercredi le chef de l'agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB).

"Certaines des personnes disparues ont été retrouvées. Selon l'identification de la police, 67 personnes sont mortes", a déclaré à des journalistes le directeur du BNPB, Suharyanto, sur la chaîne indonésienne Metro TV. Les sau-

veteurs redoublaient d'efforts mercredi pour tenter de retrouver des dizaines de personnes toujours portées disparues. Un précédent bilan faisait état d'au moins 58 morts. Samedi, des pluies diluviales se sont abattues pendant plusieurs heures sur six districts de l'ouest de l'île de Sumatra, provoquant crues subites et coulées de lave froide provenant du mont Marapi, le volcan le plus actif de l'île. L'Indonésie est sujette aux glissements de terrain et aux inondations pendant la saison des pluies.

AFRIQUE DU SUD

Le bilan des victimes de l'effondrement d'un immeuble s'élève à 33 morts

Les opérations de secours et d'extraction se sont poursuivies au cours de la deuxième semaine suivant l'effondrement d'un immeuble en Afrique du Sud, le bilan s'élevant mardi à 33 morts.

Un bâtiment de plusieurs étages, en construction, s'est effondré lundi dernier dans la ville côtière de George, située à environ 400 kilomètres à l'est du Cap, dans la province du Cap-Ouest. Les raisons de l'effondrement font toujours l'objet d'une enquête.

Sur les 81 ouvriers qui se trouvaient

sur le chantier, 62 ont été secourus ou retrouvés, tandis que 19 sont toujours portés disparus, selon les dernières informations publiées par les autorités locales à 18H00 ce mardi.

Au total, 27 hommes et six femmes ont été déclarés décédés à la suite de l'effondrement du bâtiment. Les autorités rencontrent des difficultés pour identifier les victimes et ont demandé l'aide du public, car seules six d'entre elles ont été identifiées jusqu'à présent. "Nous rencontrons des difficultés pour obtenir les noms exacts des per-

sonnes disparues ou décédées à la suite de l'effondrement de l'immeuble. Nous demandons d'urgence aux familles qui ont perdu le contact avec leurs proches de se rendre au George Civic Centre sur York Street", a écrit le gouvernement municipal de George dans un communiqué.

"Cela permettra au Département du développement social de recueillir des informations détaillées et précises, en s'assurant que tous les dossier sont documentés avec exactitude", a indiqué la municipalité.

ETATS-UNIS

Huit travailleurs mexicains tués dans un accident de la route

Au moins huit travailleurs migrants mexicains ont été tués dans la collision d'un autobus qui les transportait, avec une camionnette en Floride (sud-est des Etats-Unis), a annoncé mardi le gouvernement mexicain. Ces victimes, toutes des hommes, étaient titulaires d'un visa américain de travail temporaire, a indiqué la sur le réseau social X le ministère mexicain des Affaires étrangères. Sept autres ressortissants mexicains ont été blessés dans cet accident et ont

été hospitalisés. Selon les médias mexicains citant les autorités américaines, l'autobus transportait une cinquantaine de migrants travaillant dans l'agriculture. L'accident est survenu dans le comté de Marion, dans le nord de la Floride. L'autobus a été percuté par une camionnette dont le conducteur était apparemment sous l'emprise de l'alcool et a été placé en détention. Aucun autre mort n'a été enregistré en plus des huit Mexicains décédés, selon la presse locale.

FRANCE

Deux agents pénitentiaires tués dans l'attaque d'un fourgon pénitentiaire

Deux agents pénitentiaires ont été tués et trois autres blessés grièvement mardi à un péage autoroutier du nord-ouest de la France dans l'attaque de leur fourgon transportant un détenu, un événement rare qui a suscité l'émoi jusqu'au sommet de l'Etat français. "L'attaque de ce matin, qui a coûté la vie à des agents de l'administration pénitentiaire, est un choc pour nous tous", a réagi le président français Emmanuel Macron, ajoutant "nous serons intraitables" sur le réseau social X.

Le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti, qui s'est rendu en fin de

journée à Caen en Normandie pour rencontrer les collègues et les familles des victimes, a qualifié cette attaque de "drame absolu". Les agents ont été "abattus comme des chiens", a-t-il dit, "par des hommes pour qui la vie ne pèse rien". Il avait confirmé dans la matinée qu'à cours de cette attaque d'une très grande violence et extrêmement rare, deux agents avaient été tués. Il a précisé que le pronostic vital était engagé pour "deux des trois" blessés. Des sources policières locales avaient un temps évoqué la mort de trois agents. L'attaque a suscité un pro-

fond émoi dans le milieu pénitentiaire. L'intersyndicale de l'Administration pénitentiaire a appelé mardi soir à un "blocage" des prisons mercredi. Elle sera reçue dans l'après-midi par le ministre de la Justice. L'attaque s'est déroulée peu après 11h00 locales au péage autoroutier d'Incarville, quand le détenu était en cours de transfèrement du tribunal judiciaire de Rouen vers la prison d'Evreux (à l'ouest de Paris), a rectifié en début de soirée l'administration de la justice française, qui avait précédemment dit l'inverse.

APS

CANADA

Un feu de forêt menace une ville pétrolière de l'ouest, nouvelles évacuations

Des milliers d'habitants ont reçu l'ordre mardi au Canada d'évacuer en raison de la proximité d'un feu de forêt à proximité de Fort McMurray, le plus gros complexe de sables bitumineux du pays.

Située en Alberta, dans l'ouest du Canada, cette ville est doublément connue car elle est le centre de la production de pétrole du pays et aussi le symbole de la plus grosse catastrophe de l'histoire du pays, en termes de destruction, après avoir été partiellement ravagée par les flammes en 2016.

"Nous observons un comportement extrême du feu" qui "est poussé vers la ville par le vent", a déclaré Josée St-Onge, porte-parole des pompiers à Alberta, lors d'une conférence de presse.

Cet incendie, qui a déjà consumé 9.600 hectares de forêt, se trouve à maintenant seulement 13 kilomètres de la ville. Tous les quartiers sud (Prairie Creek, Abasand, Grayling Terrace et Beacon Hill) ont donc reçu un ordre d'évacuation en milieu de journée mardi.

Sur des images partagées sur les réseaux sociaux, d'immenses files de voitures se pressent sur l'autoroute pour quitter la zone. De nombreux habitants sont encore traumatisés par le chaos qui a entouré l'évacuation en 2016 des 90.000 habitants par l'unique route d'accès de la ville entourée de forêt.

Un peu plus à l'ouest, où des milliers de personnes ont également été évacuées durant le week-end près de la ville de Fort Nelson dans la province de Colombie-Britannique, la situation était mardi plus favorable. "Il fait frais, le ciel est couvert et le vent est très léger", a déclaré Rob Fraser, le maire de la ville. "Si cela continue ainsi, nous pourrons peut-être maîtriser cette bête".

INONDATIONS AU BRÉSIL

L'eau commence à se retirer et dévoile le chaos

L'eau a commencé à se retirer dans certaines zones du sud du Brésil dévasté par les inondations, révélant l'étendue des dégâts dans la région, qui recevra plus d'un milliard de dollars d'aide annoncés mardi par la banque des pays émergents, les Brics.

La catastrophe climatique sans précédent dans l'Etat du Rio Grande do Sul a fait au moins 149 morts, tandis que 122 personnes sont portées disparues, selon le dernier bilan publié mardi soir par la Défense civile.

Plus de 615.000 personnes ont été évacuées de leur domicile, d'après la même source. Les fonds débloqués par la banque de développement des Brics serviront à "reconstruire les infrastructures urbaines et rurales" et à "aider les sinistrés", a indiqué dans une vidéo diffusée sur X la dirigeante de l'institution, l'ex-présidente brésilienne Dilma Rousseff.

Ces inondations, provoquées par des pluies torrentielles qui ont fait déborder les fleuves, constituent le pire désastre environnemental de l'histoire de l'Etat, qui va devoir reconstruire une bonne partie de ses infrastructures.

Selon l'Institut météorologique brésilien, les prévisions pour le reste de la semaine annoncent une nette baisse des températures dans l'Etat le plus méridional du Brésil. Le président Luiz Inacio Lula da Silva, dont le gouvernement a promis une aide de 50 milliards de réais (9 milliards d'euros), se rendra dans la zone sinistrée pour la troisième fois mercredi.

ETATS UNIS

Pont effondré à Baltimore: le porte-conteneurs a subi deux pannes électriques avant l'impact

Le porte-conteneurs à l'origine de l'effondrement du pont de Baltimore fin mars a subi deux pannes électriques juste avant l'impact, ont déclaré les autorités américaines dans un rapport préliminaire publié mardi. Le Dali battant pavillon singapourien a également connu la veille deux pannes électriques au cours d'opérations de maintenance menées dans le port de Baltimore, selon l'enquête de l'agence américaine de sécurité des transports (NTSB).

"La NTSB enquête toujours sur la configuration électrique après la première avarie dans le port et ses conséquences éventuelles sur les événements survenus au moment de l'accident", dit le rapport. L'équipage du porte-conteneurs, qui quittait le port de Baltimore, sur la côte est des Etats-Unis, à destination du Sri Lanka, avait réussi à lancer un appel à l'aide aux autorités juste avant le drame, ce qui leur a permis de couper une partie du trafic routier sur l'ouvrage. D'après le rapport, l'équipage avait été soumis à de multiples tests de dépistage de drogues et d'alcool avant et après la catastrophe, et tous se sont révélés négatifs. Le 26 mars, le pont Francis Scott Key s'était effondré en quelques secondes comme un château de cartes après avoir été percé par le Dali. Six ouvriers qui effectuaient des travaux de réparation sur le pont, tous des immigrés latino-américains, sont morts. Le dernier corps n'a été retrouvé que la semaine passée. Les autorités ont détruit à l'explosif lundi un morceau de l'ouvrage afin de dégager le porte-conteneurs encastré.

KHENCHELA**Plus de 200 millions DA pour la réalisation d'une polyclinique à Kaïs**

Une enveloppe financière de 201 millions DA a été octroyée pour la réalisation d'une polyclinique dans la commune de Kaïs, wilaya de Khencelia, a indiqué mardi le directeur de wilaya de la santé et de la population M. Mohamed Zine El-Oukbi. Le coup d'envoi des travaux de réalisation à la cité 1070 logements de Kaïs de cette polyclinique pour une enveloppe financière de 201 millions DA sera prochainement donné, a précisé M. El-Oukbi. Le suivi de ce projet dont le délai de réalisation a été fixé à 14 mois sera assuré par la direction des équipements publics, selon le même responsable qui a souligné que cette opération a été inscrite au programme sectoriel centralisé. L'inscription de ce projet vient en réponse à la demande des habitants de cette cité suite à son extension urbaine et à l'augmentation de sa population afin également de réduire la pression sur la polyclinique du centre-ville de Kaïs, selon la même source.

Une autre enveloppe financière de 115,8 millions DA a été dernièrement affectée pour le parachèvement dans un délai de six mois des travaux d'aménagement et d'extension de la polyclinique du centre de la commune d'Aïn Touila en plus de 142 millions DA pour la réalisation en 12 mois d'une polyclinique au village de Belguittane dans la même commune, a ajouté le directeur de wilaya de la santé.

Ces opérations permettront à terme d'améliorer la couverture sanitaire et d'assurer de meilleures prestations médicales pour les populations des deux communes de Kaïs et Aïn Touila, a affirmé le même responsable.

CHU D'ORAN**Une approche multidisciplinaire pour diagnostiquer les fibroses pulmonaires**

Les services de pneumologie A et B du CHU d'Oran viennent d'instaurer une approche multidisciplinaire, appelée "Discussions multidisciplinaires" (DMD), réunissant plusieurs spécialités médicales pour diagnostiquer les fibroses pulmonaires, a indiqué le chef de service pneumologie A, le Pr Bennani Mohamed. La fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) est une maladie pulmonaire chronique évolutive et mortelle, dont l'origine est inconnue, a expliqué le même spécialiste, ajoutant que l'objectif de ces discussions c'est d'établir un diagnostic le plus précis possible. Les DMD peuvent recourir à plusieurs spécialités comme la rhumatologie, la médecine interne, la radiologie, la chirurgie thoracique et la gastrologie, a fait savoir le Pr Bennani, soulignant qu'elles sont ouvertes aux praticiens publics et privés de la santé, qui peuvent soumettre les dossier de leurs malades à la discussion. Les services de pneumologies A et B du CHU d'Oran suivent quelque 200 cas de fibrose, a indiqué le même spécialiste, ajoutant que la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) est la plus fréquente des pneumopathies interstitielles diffuses idiopathiques chroniques de l'adulte. Les recommandations suggèrent, depuis 2013, que le diagnostic de la FPI soit porté à l'occasion d'une discussion multidisciplinaire pour un établir une prise en charge plus adaptée à chaque cas, a-t-il précisé.

OUM EL BOUAGHI**250 millions DA pour la réhabilitation d'un hôpital et 3 polycliniques (DSP)**

Une enveloppe financière de 250 millions DA a été allouée à la réhabilitation d'un établissement public hospitalier (EPH) et trois polycliniques dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche du directeur local de la santé et de la population, Mohamed El Ayeb.

Une somme de 50 millions DA de ce total sera ainsi consacrée à la réhabilitation de plusieurs services de l'EPH Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya dont ceux de la chirurgie générale, de la médecine interne, du laboratoire et de la pharmacie centrale, des urgences, de l'hémodialyse et de la transfusion sanguine, a précisé le même responsable. Les polycliniques "Bouakaz Chafai" d'Oum El Bouaghi, "Boussouf Ali" d'Aïn M'lila et "Emam Belgacem" d'Aïn Bebouche seront réhabilitées pour 200 millions DA, selon la même source. La requalification de ces structures sanitaires portera sur la réfection de l'étanchéité, du pavage, l'entretien du chauffage central, la peinture, l'électricité et des travaux d'aménagement extérieur, a précisé M. El Ayeb. Ces actions permettront à terme d'améliorer les services sanitaires assurés par ces structures et les conditions de travail de leurs personnels, a assuré le même responsable.

1ère RÉGION MILITAIRE**Séminaire national sur la prise en charge médicale des blessés de guerre (MDN)**

Le Général-major Souid Mohammed Al-Bachir, directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, a supervisé mardi à l'Ecole nationale de santé militaire en 1ère Région militaire, la cérémonie d'ouverture du séminaire national intitulé "Prise en charge médicale des blessés de guerre : du nid médical à la réinsertion socioprofessionnelle", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Le Général-major Souid Mohammed Al-Bachir, Directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, a supervisé la cérémonie d'ouverture du séminaire national intitulé: "Prise en charge médicale des blessés de guerre : du nid médical à la réinsertion socioprofessionnelle", ce mardi 14 mai 2024, au niveau de l'Ecole nationale de santé militaire en première Région militaire, en présence d'officiers généraux et cadres du ministère de la Défense nationale",

précise la même source. Ce séminaire vise "à discuter des questions liées aux différents aspects de la prise en charge des blessés de guerre, depuis le champ d'opérations jusqu'à leur réintroduction, afin d'améliorer leurs conditions de vie sociale et professionnelle, en mettant en évidence le rôle des différents services de santé militaire dans l'accompagnement des blessés de guerre à leur réintroduction, en améliorant la coordination multidisciplinaire pour une meilleure prise en charge et en se concen-

trant sur les programmes de rééducation visant à restaurer et renforcer l'indépendance fonctionnelle des blessés, à travers la mise en évidence des dernières évolutions dans ce domaine".

A cet égard, le directeur central des services de santé militaire a souligné, dans son allocution, "l'importance du thème de ce séminaire dans le renforcement de la disponibilité des unités et formations de la santé militaire dans le cadre opérationnel, qui s'inscrit dans les efforts du Haut Commande-

ment de l'Armée nationale populaire pour assurer les moyens optimaux pour la prise en charge des personnels de l'Armée nationale populaire blessés". Durant ce séminaire "plusieurs conférences ont été présentées par des spécialistes de la santé militaire, relevant des unités de corps de bataille et des structures hospitalières militaires, centrées sur divers aspects des soins médicaux aux blessés de guerre. Un séminaire qui a été enrichi par les débats des spécialistes", conclut le communiqué.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ**Journée d'étude sur "l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale"**

Le ministère de la Santé a organisé, mardi à Alger, une journée d'étude sur "l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale", en vue d'assurer les moyens pour une assistance optimale aux personnes souffrant de maladies mentales, à l'instar des autres maladies. Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette journée d'étude, le ministre de la Santé, Abdellah Saïhi a précisé que l'objectif de l'organisation de cette rencontre est d'"étudier la problématique de la prise en charge des maladies mentales au même titre que les autres maladies".

Soulignant l'importance de "promouvoir la santé mentale", M. Saïhi a indiqué que les malades souffrant de troubles mentaux doivent être traités au même titre que les autres patients, en leur ga-

rantissant les conditions de prise en charge optimale et en prenant toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de leur hospitalisation et de traitements.

Il a appelé au "renforcement du système juridique" pour la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, ainsi qu'à "la coopération et la coordination" entre les secteurs concernés, notamment la santé, la justice, l'éducation et la jeunesse, faisant état de "l'ouverture de trois nouveaux centres intermédiaires de soins en addictologie" (CISA) à Blida, Constantine et au sud du pays. Le ministre a mis en avant l'importance de la valorisation des tâches du personnel paramédical dans la prise en charge des malades atteints de troubles mentaux", ainsi que "la relance de la

formation dans ce domaine à partir du mois de septembre prochain". Pour sa part, le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère, Chekali Mohamed, a indiqué que cette journée d'étude vient pour "mettre en exergue les difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux", appelant à "la coordination entre les centres publics et privés pour une meilleure prise en charge de cette catégorie". De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué l'expérience "riche et diversifiée" de l'Algérie dans le domaine de la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, exprimant la disposition de son organisation à l'accompagner dans ce domaine.

CONSTANTINE**Remise d'un lot d'équipements et accessoires médicaux pour personnes âgées et aux besoins spécifiques (directeur)**

Un lot composé de matériel, équipements et accessoires médicaux ainsi que d'articles de literie, a été attribué au profit de personnes âgées et ceux aux besoins spécifiques issus de 109 familles démunies, habitant des zones rurales, dans la wilaya de Constantine, a indiqué mardi, le directeur, de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Abdellah Dehimi.

L'opération qui a été lancée la fin du mois d'avril dernier, dans le cadre de la journée nationale des personnes âgées (27 avril de chaque année) a ciblé des personnes âgées dont ceux aux besoins spécifiques et des malades chroniques notamment, a-t-il affirmé, notant que cette action caritative qui se poursuivra cette semaine a été réalisée en coordination avec les cellules de proximité et de solidarité (CPS) relé-

tensiomètres, 21 couettes, 14 matelas, 9 déambulateurs, 4 chaises gardes robes, 4 cannes ainsi que 2 chaises roulantes, a précisé, M. Dehimi.

L'opération qui a été lancée la fin du mois d'avril dernier, dans le cadre de la journée nationale des personnes âgées (27 avril de chaque année) a ciblé des personnes âgées dont ceux aux besoins spécifiques et des malades chroniques notamment, a-t-il affirmé, notant que cette action caritative qui se poursuivra cette semaine a été réalisée en coordination avec les cellules de proximité et de solidarité (CPS) relé-

vant de l'agence de développement social (ADS), à travers l'organisation des caravanes mobiles.

L'initiative vise à atténuer les difficultés rencontrées, notamment par des personnes âgées démunies des zones rurales et ce, dans le cadre des directives du ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, visant la prise en charge et l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie, a-t-il ajouté, relevant que les mechtas de Beni Yâagoub et d'El Hambeli, dans la commune d'Ibn Badis, Aïn Tarcha, El Hamra, Ouled Niya

(Beni H'midene) et de Bordj M'hilis (Aïn Abid), figurent parmi les sites ruraux ciblés.

Pour rappel, plus de 300 familles du monde rural, ont bénéficié d'actions similaires, organisées entre les mois de janvier et avril derniers, au titre d'un programme spécial "hiver", exécuté par les services locaux de ce secteur, ajoute la même source.

Des sorties sur le terrain, ont impliqué également dans ce cadre, des médecins et des psychologues ayant assuré des consultations médicales et des séances psychologiques au profit des populations de ces zones, a-t-il indiqué.

PALESTINE

Ghaza: la Croix-Rouge ouvre un hôpital de campagne à Rafah

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, mardi, l'ouverture d'un hôpital de campagne d'une capacité de 60 lits à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

Le CICR a déclaré dans un communiqué que l'hôpital de campagne visait à compléter et à soutenir le travail de la Société du Croissant-Rouge palestinien, afin de répondre aux énormes besoins en matière de santé à Ghaza.

L'équipe hospitalière sera composée d'environ 30 travailleurs médicaux

qui pourront fournir des soins chirurgicaux d'urgence, des soins de santé maternelle et infantile, des soins néonatals, des services pédiatriques et des services de clinique ambulatoire. Elle aura la capacité d'évaluer, de trier et de traiter un grand nombre de blessés.

Géré par le CICR en coordination avec les so-

cietés locale et internationale de la Croix-Rouge, cet hôpital de campagne sera en mesure de prodiguer des soins médicaux à environ 200 personnes par jour.

"Aucun patient ne devrait être tué alors qu'il se trouve sur un lit d'hôpital, et aucun médecin, infirmier ou autre professionnel de la santé

ne devrait perdre la vie en travaillant à en sauver d'autres", a déclaré le CICR, appelant à protéger les installations médicales conformément au droit humanitaire international.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 23 des 39 hôpitaux de Ghaza sont actuellement hors service.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Les maladies cardiovasculaires tuent 10.000 personnes par jour en Europe

Les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de quatre décès sur dix en Europe, soit 10.000 décès par jour et 4 millions par an, rapporte mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), enjoignant les Européens à manger moins salé.

"La mise en œuvre de politiques ciblées visant à réduire la consommation de sel de 25% pourrait permettre de sauver environ 900.000 vies dues aux maladies cardiovasculaires d'ici à 2030", a affirmé Hans Kluge, directeur régional de l'OMS Europe cité dans un communiqué. Sur le Vieux continent, un adulte sur trois entre 30 et 79

ans souffre d'hypertension, et c'est souvent à cause de sa consommation de sel.

Cinquante-et-un des 53 pays de la région ont une consommation quotidienne moyenne de sel supérieure au niveau maximum recommandé par l'OMS de cinq grammes (une cuillère à café), principalement à cause de la nourriture transformée et du grignotage.

Une forte consommation de sel augmente la tension artérielle, qui est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires

cérébraux (AVC)", a souligné l'OMS.

L'Europe a la prévalence de la pression artérielle la plus élevée au monde.

D'après l'organisation, les hommes de la région - qui s'étend jusqu'à l'Asie centrale - ont un risque plus que doublé de mourir d'une maladie cardiovasculaire que les femmes.

En outre, le clivage est aussi géographique : la probabilité de mourir jeune (entre 30 et 69 ans) d'une maladie de ce type est presque cinq fois plus élevée en Europe orientale et en Asie centrale qu'en Europe occidentale.

COMORES

Plus de 5.000 cas de choléra confirmés

Le nombre total de cas de choléra dans l'Union des Comores a dépassé les 5.000 pour atteindre 5.827, selon les dernières données communiquées, mardi, par le ministère comorien de la Santé, de la Solidarité, de la Protection

sociale et de la Promotion du genre. Le pays a connu 150 nouveaux cas enregistrés en date de lundi, selon le rapport, ajoutant que malgré ce chiffre élevé, le nombre de décès est resté stable à 113. Aucun nouveau décès n'a

été enregistré depuis le dernier rapport de la veille, qui faisait état de quatre morts dus à la maladie. En outre, 5.530 personnes sont guéries. A ce stade, aucune nouvelle mesure n'a été annoncée pour faire face à la situation,

bien que les autorités surveillent de près l'évolution de l'épidémie. Les autorités poursuivent les mesures de prévention, telles que la désinfection des lieux, la distribution de kits d'hygiène et la sensibilisation à l'hygiène.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

L'Irlande veut interdire la vente de tabac aux moins de 21 ans

Le gouvernement irlandais veut augmenter à 21 ans, contre 18 ans actuellement, l'âge minimum légal pour pouvoir acheter du tabac, a-t-il annoncé mardi, affirmant qu'il serait le premier pays de l'Union européenne à prendre une telle décision.

Une proposition de loi a été présentée mardi par le gouvernement irlandais afin de rendre "plus difficile l'achat de produits du tabac pour les jeunes" alors que "les données montrent qu'on court un risque élevé de devenir fumeur

entre 18 et 21 ans", a-t-il indiqué dans un communiqué.

"C'est une mesure drastique mais les impacts du tabac sur la santé sont énormes et nécessitent des réponses drastiques", a déclaré le ministre de la Santé Stephen Donnelly, cité dans le communiqué.

Le gouvernement fait valoir que le tabac est à l'origine de 4.500 décès par an en Irlande, qui compte cinq millions d'habitants et cause de nombreuses maladies évitables comme des cancers, des ma-

ladies cardiovasculaires et respiratoires. Le pays s'est fixé comme objectif de réduire la part de fumeurs à moins de 5% de la population adulte, alors qu'actuellement 18% des personnes de plus de 15 ans fument dans le pays.

L'Irlande a déjà été le premier pays de l'UE à interdire de fumer à l'intérieur des espaces publics clos, comme les pubs ou les restaurants. Actuellement, la vente de tabac est interdite au moins de 18 ans dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

YÉMEN

L'épidémie de choléra s'aggrave rapidement (ONU)

l'ONU s'est inquiétée, lundi, d'une "aggravation rapide" de l'épidémie de choléra au Yémen avec plus de 40.000 cas suspects depuis octobre.

"Nous sommes très inquiets de l'aggravation rapide de l'épidémie de choléra. 40.000 cas suspects et plus de 160 morts ont été rapportés", une "forte augmentation" depuis le mois dernier, a

déclaré le chef du bureau humanitaire de l'ONU (Ocha), Martin Griffiths, devant le Conseil de sécurité.

Ainsi, 34.000 suspects ont désormais été rapportés depuis octobre, soit plus de trois fois plus qu'il y a un mois (11.000 cas, 75 morts), a précisé Ocha.

"Les pluies intenses et les inondations vont en-

core aggraver la situation", a mis en garde Martin Griffiths, assurant que l'ONU et ses partenaires prenaient des "mesures urgentes pour endiguer la situation". Mais ce plan "va nécessiter un financement urgent si nous voulons éviter que cela devienne incontrôlable", a-t-il soutenu. "Les conséquences de l'inaction sont familières.

N'oublions pas qu'entre 2016 et 2021, quelque 4.000 personnes au Yémen, principalement des enfants, étaient morts du choléra", a-t-il rappelé. Le plan de réponse humanitaire de l'ONU pour le Yémen pour 2024, chiffré à 2,7 milliards de dollars, n'est pour l'instant financé qu'à 16%.

APS

MADAGASCAR

Nouvelle campagne de vaccination contre la poliomyélite

Le ministère malgache de la Santé publie se prépare à lancer une nouvelle campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, visant plus de 12 millions d'enfants de moins de 15 ans, à indiquer lundi le Comité opérationnel d'urgence contre la polio (COUP) de la région malgache d'Analamanga.

La vaccination peut toujours être recommandée même après avoir reçu des doses précédentes, car cela contribue à renforcer le système immunitaire, a déclaré la responsable de la communication et de la mobilisation sociale du COUP de la région d'Analamanga, le Dr Mevaoza Razanatiary.

Elle a cependant souligné qu'il était important de respecter la périodicité des vaccins, soit un mois après la dernière injection de vaccin contre la poliomyélite avant d'en recevoir une nouvelle. Cette campagne de masse, qui débute mardi, s'étendra sur quatre jours à travers tout le pays.

L'objectif principal de cette initiative est d'éliminer la poliomyélite, après la découverte de nouveaux cas en 2023, notamment deux cas paralytiques signalés chez des adultes le 28 janvier 2023, ainsi que les 287 cas confirmés en novembre dernier, a déclaré l'UNICEF dans un récent communiqué.

Dès lors, quatre campagnes de vaccination à grande échelle ont été menées en 2023, dont le premier cycle en mai qui a permis de vacciner plus de cinq millions d'enfants de moins de cinq ans, avec un taux de couverture de 99,8 %, selon la même source.

Les résultats des précédentes campagnes de vaccination sont encourageants, aucun nouveau cas de poliomyélite n'ayant été enregistré au cours des six derniers mois, rappellent des observateurs locaux.

BURKINA FASO

Campagne de vaccination contre la poliomyélite

Une campagne de vaccination contre la poliomyélite a été lancée par les autorités sanitaires du Burkina Faso, au profit de plus de cinq millions d'enfants de moins de cinq ans, ont rapporté dimanche des médias. Organisée par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), cette campagne permettra d'immuniser environ 5,26 millions d'enfants âgés de 0 à 59 mois dans les 70 districts sanitaires du pays.

De plus, cette campagne est couplée à une campagne de dépistage de la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois, et va s'étendre de samedi jusqu'à lundi, sur tout le territoire.

La poliomyélite est une maladie virale hautement contagieuse qui touche principalement les enfants de moins de 5 ans. Un enfant atteint de la polio peut en contaminer plus de 200 autres autour de lui et le virus se transmet de personne à personne, principalement par voie féco-orale, l'eau ou les aliments contaminés, selon l'OMS.

PRÉVENTION DES PANDÉMIES

Les pays vont poursuivre les négociations faute de consensus

Les 194 pays membres de l'OMS ont décidé de continuer à négocier un accord de prévention et de lutte contre les futures pandémies au-delà de la date butoir du 10 mai, faute de consensus lors d'une réunion au siège de l'organisation à Genève, selon les co-présidents des négociations.

"Ils ont travaillé très dur pour aller aussi loin que possible et trouver un terrain d'entente mais nous n'y sommes pas encore. Nous allons donc poursuivre notre travail", a déclaré le co-président Roland Driessé à quelques journalistes au siège de l'Organisation mondiale de la santé.

C'est l'Assemblée mondiale de la santé (AMS), l'organe supérieur de l'OMS, réunie à partir du 27 mai sur les bords du Léman, qui dressera l'état des lieux après ce nouveau cycle de négociations, qui devaient initialement s'achever fin mars.

Les négociateurs, qui se sont retrouvés jour et parfois nuit à négocier au siège de l'OMS depuis le 29 avril, sont convenus de reprendre les discussions "au cours des prochaines semaines pour faire avancer les travaux sur des questions critiques", souligne un communiqué publié vendredi soir.

Les discussions porteront notamment sur un nouveau système mondial proposé pour l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages tirés de leur étude (vaccins, traitements et autres diagnostics). Ils débattront aussi de l'articulation entre la prévention des pandémies et la philosophie One Health ou Une seule santé qui tient compte de l'humain mais aussi de l'animal et de l'environnement. Autre point crucial et épique : qui paye combien pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à répondre aux pandémies. "Je salue la détermination dont tous les pays ont fait preuve pour poursuivre leur travail et remplir la mission dans laquelle ils se sont lancés", a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

ASTHME

Quel traitement pour éviter les crises ?

Respiration sifflante, toux, gêne respiratoire, des symptômes bien connus des personnes asthmatiques. Heureusement, des traitements existent. Le point sur les voies thérapeutiques avec Chantal Raherison-Semjen et Cécile Rochefort-Morel, pneumologues aux Centres Hospitaliers Universitaires de Bordeaux et de Rennes.

4,45 millions de personnes souffrent d'asthme*, soit 6,7% de la population. Cette maladie inflammatoire chronique (elle dure toute la vie) se déclenche chez des patients qui ont des prédispositions génétiques dans un environnement défavorable.

Chez les personnes asthmatiques, les crises sont plus étendues que la moyenne. Certains facteurs dits « déclencheurs » provoquent une crise d'asthme et rétrécissent encore davantage ces bronches. Il peut s'agir par exemple de la fumée de tabac, d'un allergène, de l'inhalation de produit chimique, de contact avec des moisissures ou de la poussière, ou d'un exercice physique. L'air passe alors difficilement : le patient a des difficultés à inspirer et surtout expirer l'air, sa respiration est sifflante et s'accompagne parfois de toux.

Si la maladie ne se guérit pas, il existe néanmoins deux types de traitements bien distincts pour soulager les patients : le traitement de fond, qui vise à réduire la fréquence et l'intensité des crises et les traitements de la crise elle-même.

UN BRONCHODILATATEUR POUR STOPPER LA CRISE

Une crise d'asthme peut dévenir angoissante pour les patients qui manquent d'air et se sentent opprimés. Si elle s'aggrave, elle peut même devenir une urgence. Heureusement, tous les patients suivis portent sur eux en permanence un bronchodilatateur. « Ce petit inhalateur agit rapidement pour dilater les bronches et permettre au malade de respirer normalement », explique le Docteur Cécile Rochefort-Morel.

Bien connaître SA MALADIE

Les traitements ne sont pas tous médicamenteux. D'autres



AGIR DANS LA DURÉE POUR ÉVITER LES CRISES

Pour éviter les crises, deux types de traitements sont principaux : les corticoïdes ou les bronchodilatateurs de longue durée d'action. « Les corticoïdes peuvent être pris par voie inhalée (spray ou poudre sèche) ou par voie orale pour un asthme sévère », détaille la pneumologue.

Chez les personnes asthmatiques, les crises sont plus étendues que la moyenne. Certains facteurs dits « déclencheurs » provoquent une crise d'asthme et rétrécissent encore davantage ces bronches. Il peut s'agir par exemple de la fumée de tabac, d'un allergène, de l'inhalation de produit chimique, de contact avec des moisissures ou de la poussière, ou d'un exercice physique. L'air passe alors difficilement : le patient a des difficultés à inspirer et surtout expirer l'air, sa respiration est sifflante et s'accompagne parfois de toux.

Si la maladie ne se guérit pas, il existe néanmoins deux types de traitements bien distincts pour soulager les patients : le traitement de fond, qui vise à réduire la fréquence et l'intensité des crises et les traitements de la crise elle-même.

mesures peuvent améliorer la vie des patients. En premier lieu, il s'agit de bien connaître leur maladie pour mieux la gérer grâce à des ateliers d'éducation thérapique : « les patients apprennent ce qu'est la maladie, à quoi servent les médicaments, à quoi reconnaît une crise », liste le Docteur Rochefort-Morel. L'objectif ? Éviter les facteurs de risque et savoir réagir dans les situations difficiles. Dans la même logique, la réhabilitation respiratoire se base sur une évaluation approfondie de l'état de santé du malade pour le réentraîner à l'effort et lui apprendre à gérer sa réaction.

« lorsque les crises sont déclenchées par un allergène, il faut s'efforcer de retirer l'élément allergisant de l'environnement, par exemple en

supprimant les animaux de la maison ou en nettoyant suffisamment son domicile », souligne Chantal Raherison-Semjen. « Les conseillers médicaux en environnement intérieur peuvent aider à cela en effectuant un diagnostic du domicile et en proposant des conseils personnalisés », poursuit la spécialiste. Ces professionnels de la santé et de l'environnement interviennent sur prescription du médecin pour guider les patients. Ils établissent le bilan du mode de vie du patient et des facteurs déclencheurs présents au domicile pour les supprimer et ainsi améliorer sa qualité de vie.

DÉS PISTES DE RECHERCHE

Médicamenteuse ou non, la prise en charge a beaucoup évolué depuis 20 ans et continue de faire l'objet de recherches. Des études tentent d'évaluer l'efficacité et les possibles effets secondaires de la thermoplastie, « une technique qui consiste à diminuer l'épaisseur du muscle qui entoure les bronches chez des personnes qui est surdéveloppé », explique la pneumologue de Bordeaux. De manière moins spécifique, les chercheurs se focalisent sur les traitements de fond déjà connus pour essayer de réduire la fréquence d'administration (deux fois par jour au quotidien). « Cela amélioreraient l'observance et diminuerait la lourdeur pour les patients », indique le docteur Rochefort-Morel. A la clé, un meilleur contrôle de la maladie, moins de crise, et donc plus de confort pour les patients.

Asthme chez l'enfant : des antibiotiques souvent inutiles

Une nouvelle étude révèle que les enfants souffrant d'asthme sont plus susceptibles de recevoir des antibiotiques, et ce, alors qu'ils n'en n'ont en vérité pas besoin. Cela s'expliquerait par la confusion entre des symptômes d'asthme qui se détériorent et des infections respiratoires.

Les antibiotiques ce n'est pas automatique ! Une sur-prescription de ces médicaments, alors qu'il n'y a pas d'infection bactérienne, peut être sur le long terme dangereuse à l'échelle de l'individu, mais aussi de la population toute entière. De récentes recherches, présentées au Congrès international européen de la Société respiratoire 2017, mettent en évidence les fréquentes et inutiles prescriptions d'antibiotiques chez des enfants atteints d'asthme.

L'étude s'est portée sur 15,5 million d'enfants du Royaume-Uni, dont environ 150 000 avec de l'asthme, et 375 000 autres des Pays-Bas, dont environ 30 000 avec de l'asthme. Les chercheurs ont comparé les prescriptions d'antibiotiques pour les enfants avec ou sans asthme puis ont confronté les situations des deux pays. Pour les Pays-Bas, 20% des enfants souffrant d'asthme se voyait prescrire des antibiotiques contre seulement 3% pour ceux sans asthme. Au Royaume-Uni cela est monté jusqu'à 38% d'ordonnances antibiotiques pour les enfants asthmatiques comparé à 25% chez les enfants non-asthmatiques.

Le fait savoir que les Pays-Bas possèdent la plus faible consommation d'antibiotiques dans le monde. La situation dans d'autres pays, où l'utilisation d'antibiotiques est beaucoup plus élevée, comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, pourrait être en vérité bien pire.

DES MAUVAIS DIAGNOSTICS

Ces résultats peuvent indiquer, selon les chercheurs, que les symptômes aggravés de l'asthme sont confondus avec une infection des voies respiratoires ou bien que l'administration d'antibiotiques sert de mesure préventive. Or la dégradation des symptômes de l'asthme est rarement associée à une infection bactérienne. « Il peut être difficile pour un médecin généraliste de différencier une détérioration des symptômes de l'asthme et une infection respiratoire bactérienne », explique le Dr Esmé Baan qui présente l'étude. De plus, l'utilisation excessive d'antibiotiques entraîne une augmentation des infections résistantes aux médicaments chez l'enfant qui seront plus difficiles à traiter dans le futur.

L'asthme allergique, qu'est-ce que c'est ?

L'asthme allergique correspond à une crise d'asthme déclenchée par un élément allergène. Est-ce très différent de l'asthme simple, comment peut-on le traiter ? Le point avec le Professeur Jocelyne Just, chef de service d'allergologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris.



Une allergie est une réaction excessive du système immunitaire face à un composant normalement inoffensif de l'environnement, appelé « allergène ». L'asthme est une maladie inflammatoire chronique des bronches qui entraîne des crises et des difficultés à respirer. Lorsque ces crises sont déclenchées par un allergène, il s'agit d'asthme allergique.

Les patients asthmatiques ont les bronches beaucoup plus sensibles et réactives que la moyenne : elles sont plus serrées et plus étroites que chez les personnes saines, qui empêche l'air de passer correctement. À la clé, difficultés respiratoires, sifflement à l'expiration et toux chronique. Les crises surviennent lorsque les personnes asthmatiques sont exposées à des facteurs déclencheurs, qui rétrécissent encore les parois des bronches. « Dans le cas de l'asthme allergique, ces facteurs sont souvent tous des allergènes : pollens, acariens, moisissures, poils d'animaux ou même allergies alimentaires », explique le professeur Jocelyne Just, chef de service d'allergologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris. « La pollution atmosphérique, en premier lieu, peut à rude épreuve les bronches des malades en réduisant le seuil allergique (seul à partir duquel une crise se déclenche). Les changements climatiques rendent aussi le pollen plus allergisant. S'il était déjà présent, il favorise l'apparition des crises asthmatiques allergiques. La pollution atmosphérique change et la force bactérienne évolue : les microbes déclenchent plus d'allergies qu'avant », détaille l'allergologue.

C'est la conjonction des deux qui mène à la maladie, qui se plait particulièrement à notre époque. Les changements environnementaux favorisent en effet l'apparition des crises asthmatiques allergiques.

Le pollution atmosphérique change et la force bactérienne évolue : les microbes déclenchent plus d'allergies qu'avant », détaille l'allergologue.

ÉVITER LES ALLERGÈNES ET TRAITER

« Que faire dans ces conditions pour conserver une bonne qualité de vie ? D'abord, éviter au maximum l'allergène. Eviction des animaux à la maison, net-

ment plus fréquent à cause des mites ; nous sommes entourés de bactéries qui sont le plus souvent bénéfiques pour nous, elles éduquent notre système immunitaire. Mais l'environnement change et la force bactérienne évolue : les microbes déclenchent plus d'allergies qu'avant », détaille l'allergologue.

Au-delà des traitements, bien connaître sa maladie permet d'en réduire les inconvenients. C'est le but de l'éducation thérapeutique. Lors de séances en groupe ou individuelles, la personne asthmatique allergique apprend à quoi servent les médicaments, comment éviter les crises, et comment réagir si elles s'aggravent. Peu importe la prise en charge proposée. « L'important est d'agir rapidement quand l'asthme allergique débute généralement tôt dans l'enfance : avec cinq ans dans 9 cas sur 10. Mais il peut aussi apparaître bien tard chez les adultes. Ses causes sont doubles : un terrain génétique favorable et un environnement défavorable, comme l'exposition à des polluants.

L'asthme allergique est également plus fréquent à cause des mites ; nous sommes entourés de bactéries qui sont le plus souvent bénéfiques pour nous, elles éduquent notre système immunitaire. Mais l'environnement change et la force bactérienne évolue : les microbes déclenchent plus d'allergies qu'avant », détaille l'allergologue.

Allergies chez l'enfant : le diagnostic se fait trop tard

Un sondage Ifop est paru à l'occasion de la 12ème Journée Française de l'Allergie. Il met en évidence le fait que les risques de l'allergie chez l'enfant sont nettement sous-estimés.

Le mardi 20 mars se déroule la 12ème Journée Française de l'Allergie. À cette occasion, l'association Asthme & Allergies diffuse les résultats d'un sondage Ifop réalisé en ligne auprès de 1 002 personnes majeures. Il révèle la prise en charge tardive des allergies chez l'enfant et une sous-estimation des risques qu'ils peuvent encourrir.

En nombre, car la pollution favorise considérablement le risque d'asthme et d'eczéma, par exemple. Le sondage montre que ces facteurs sont largement sous-estimés par les parents.

Autre problème majeur, le diagnostic beaucoup trop tardif. Il

s'écoule en moyenne 7 ans entre l'apparition des premiers symptômes de l'allergie et la première consultation chez un allergologue. Ce laps de temps peut faire dégénérer l'allergie. L'association site notamment l'exemple de rhinites allergiques bénignes qui mute en asthme au fil du temps. Elle rappelle alors que le dépistage devrait être à tout âge, et même chez le nourrisson. Asthme & Allergies appelle donc à la prise de conscience pour mieux diagnostiquer et traiter les enfants atteints d'allergies.

Les bronchodilatateurs réduiraient la fertilité



Les femmes qui utilisent régulièrement des bronchodilatateurs pour soulager les crises d'asthme ont 30 % de chances en moins de tomber enceinte avant un an de tentatives. Une étude portant sur plus de 5 000 femmes cherchait à tomber enceinte et utilisant un inhalateur pour soulager les symptômes de l'asthme indique que ces femmes ont moins de chances de tomber enceinte lors de la première année de tentatives.

Cette étude, publiée dans la revue European Respiratory Journal, explique que ce risque d'infertilité a essentiellement été rencontré chez les femmes utilisant l'inhalateur bleu (celui qui stoppe les crises d'asthme) et non chez celles qui utilisent l'inhalateur orange (les bronchodilatateurs à longue durée d'action qui préviennent les crises).

Selon les chercheurs de l'Université d'Adélaïde (Australie) qui ont publié cette étude, leurs conclusions pourraient réduire le nombre de traitements pour infertilité. « Sachant que les femmes asthmatiques mettent plus longtemps à tomber enceinte, les gynécologues-obstétriciens attendront plus longtemps aussi avant de démarrer un traitement d'assistance médicale à la procréation ».

BURKINA FASO

67 localités libérées des mains des terroristes dans le Sud-Ouest

Soixante-sept (67) localités de la région du Sud-Ouest du Burkina Faso, qui étaient sous emprise terroriste, ont été libérées, a annoncé, mardi, le ministère burkinabé de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille.

Selon un communiqué publié par le ministère, dans la région du Sud-Ouest, 67 localités ont été libérées, 11.929 ménages ont été

réinstallés et 70.173 personnes déplacées internes sont retournées dans leurs villages d'origine. Depuis 2015, l'insécurité dans ce

pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait de nombreux déplacés.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 11 morts dans une nouvelle attaque des ADF en Ituri

Une attaque menée, lundi, en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, par les ADF, groupe armé affilié à l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI), a fait au moins 11 morts, dont un enfant, ont indiqué, mardi, les autorités locales.

Lundi soir, les terroristes ADF ("Forces démocratiques alliées") ont de nouveau attaqué le village de Ndimo. Ce mardi, nous avons retrouvé 11 corps de civils dont 6 femmes, 4 hommes et 1 enfant", a dé-

claré Dieudonné Malangay, président de la société civile de la "chefferie" (entité coutumière et administrative) de Walese Vonkutu, dans le territoire d'Irumu, où se trouve ce village, cible d'attaques des ADF depuis 2022.

"Les victimes ont été tuées par balle et à la machette", a-t-il ajouté. Une source humanitaire, l'entourage de l'administrateur du territoire d'Irumu et le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole de l'armée en Ituri, ont confirmé le bilan de 11 morts. Selon M. Ma-

langay, l'attaque a eu lieu pendant que des militaires congolais et ougandais étaient déployés dans le village. "Ils sont intervenus, mais en retard", a-t-il indiqué.

Depuis fin 2021, les armées congolaise et ougandaise mènent des opérations conjointes contre les ADF dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, sans être parvenues jusqu'à présent à stopper les attaques contre les civils. Les terroristes ADF sont implantés depuis le milieu des années 1990 dans l'est de la

RDC, où ils ont tué des milliers de civils et multiplié ces dernières semaines les attaques de villages, de voyageurs et de centres de santé, le plus souvent pillés. Ils ont prêté allégeance en 2019 à l'EI, qui les présente comme sa "province d'Afrique centrale" (Ischap), et sont aussi accusés de récentes attaques sur le sol ougandais. Placées sous état de siège depuis mai 2021, l'Ituri et le Nord-Kivu sont en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés, dont les ADF.

L'ONU plaide pour une solution politique

Les Nations Unies ont appelé lundi à privilégier la voie diplomatique en vue de parvenir à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC).

"La seule façon de réduire les souffrances (en RDC) est de redoubler les efforts des acteurs régionaux et de la communauté internationale pour négocier une solution politique au conflit, y compris le processus de Luanda, le dialogue de Nairobi et d'autres efforts diplomatiques", a souligné Ted Chaiban, haut responsable au sein du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

A l'issue d'une visite dans l'Est de la RDC, M. Chaiban, qui est directeur général adjoint de l'UNICEF pour l'action hu-

manitaire et les opérations d'approvisionnement, a relevé que l'amplitude du conflit dans l'est du pays a atteint de nouveaux sommets, déplaçant des millions de personnes et créant la pire crise humanitaire dans le pays depuis 2003.

Cité dans un communiqué de l'agence onusienne, le responsable a fait observer que la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri a un impact significatif sur l'acheminement de l'aide humanitaire, ajoutant que l'intensification des combats au cours des derniers mois a aggravé la situation déjà précaire des enfants et des familles dans les camps.

A ce propos, l'UNICEF a demandé à toutes les parties de maintenir les instal-

lations, les armes et les opérations militaires à l'écart des zones civiles, en soulignant la nécessité d'accorder une place centrale à la protection des civils dans les zones de crise.

"L'UNICEF reste déterminé à faire en sorte que le droit de chaque enfant à la santé, à l'éducation et à la protection soit respecté", a affirmé le responsable onusien, notant qu'avec la baisse des fonds, les interventions humanitaires menées par l'agence onusienne se concentrent sur les catégories les plus vulnérables. Il a indiqué que le soutien aux systèmes gouvernementaux pour que les communautés soient plus résilientes est le seul moyen de réduire les besoins humanitaires.

SÉNÉGAL Le gouvernement suspend les constructions sur le littoral de Dakar

Le nouveau gouvernement sénégalais a annoncé mardi la suspension pour deux mois de toutes les constructions sur le littoral de Dakar et sa région, confirmant une mesure saluée par les défenseurs de l'environnement face à la bétonisation de la côte.

Le gouvernement a aussi décidé la création d'une com-

mission chargée de vérifier la légalité des titres délivrés pour les occupations anciennes et nouvelles du Domaine public maritime, indique un communiqué du cabinet du Premier ministre Ousmane Sonko.

La gendarmerie sénégalaise avait déjà indiqué fin avril avoir reçu instruction

d'arrêter les chantiers sur les corniches de Dakar, mais la suspension n'avait pas fait l'objet d'une communication officielle. La mesure prise par les autorités en place depuis début avril après l'investiture du nouveau président Bassirou Diomaye Faye a fait grand bruit. Le littoral dakarois est le théâtre d'une spéculation im-

mobilière intensive. Des immeubles d'habitation ou de bureaux, des hôtels y poussent à grande vitesse. Les défenseurs de l'environnement ou de la qualité de vie dénoncent la privatisation du littoral à coup de violations des règles de droit. De nombreux Dakarois se plaignent de ne plus avoir d'accès libre à l'océan.

La marine dit avoir intercepté 252 clandestins au large de Dakar

La marine sénégalaise a dit avoir intercepté lundi au large de Dakar une grande pirogue transportant 252 migrants originaires du Sénégal et d'autres pays de la sous-région. Partie de

Bargny, à la sortie de la capitale sénégalaise, l'embarcation a été interceptée à 30 km au large de Dakar au cours d'une patrouille, a-t-elle précisé sur le réseau X, ajoutant que les passagers

avaient été "secourus". Le 28 février, une embarcation convoyant des candidats à l'émigration irrégulière avait chaviré au large de Saint-Louis (nord), faisant 26

CÔTE D'IVOIRE

Plus de 175 millions de dollars mobilisés en faveur du développement durable en 2023

Plus de 175 millions de dollars (106 milliards de francs CFA) ont été mobilisés l'an dernier pour une centaine d'initiatives en faveur du développement durable en Côte d'Ivoire par le Système des Nations Unies pour le développement.

En 2023, les fonds, agences, programmes et entités onusiennes en Côte d'Ivoire ont mobilisé plus de 175 millions de dollars pour financer 240 initiatives de développement.

"Au total, depuis la signature en 2021 du Cadre de coopération pour le développement durable 2021-2025, jusqu'en 2023, les

ressources mobilisées par les Nations Unies ont atteint 467,5 millions de dollars, soit 72% des 650 millions de dollars prévus jusqu'en 2025", indique le rapport co-signé par la ministre ivoirienne de l'Economie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba, et le Coordonnateur résident des Nations unies, Philippe Poinsot.

Le document relève huit domaines clés de développement soutenus, mettant en lumière les efforts pour renforcer l'agriculture durable, l'industrialisation, l'éducation de base, l'accès aux services sociaux de base, la résilience au changement

climatique, la promotion de l'égalité des genres et la gouvernance.

"Des contributions significatives ont été réalisées dans ces domaines afin de soutenir une transformation socio-économique durable du pays", relève encore le rapport qui met en relief un renforcement des compétences et des opportunités pour plus de 2,4 millions de jeunes ayant bénéficié de programmes visant à améliorer leurs compétences professionnelles, leur leadership et leur accès à l'emploi, avec un accent particulier sur les zones rurales et périurbaines. Il met également en avant un

programme visant à réduire les fragilités dans le nord-est du pays à travers des interventions multisectorielles pour améliorer l'accès à l'eau potable, les soins maternels et infantiles ou encore promouvoir des pratiques agricoles durables dans cette zone fragile du pays.

Dans son rapport annuel des résultats pour l'année 2023 publié lundi, le Système des Nations Unies pour le développement souligne "l'engagement continu" de l'ONU et du gouvernement ivoirien pour un développement "inclusif et durable".

APS

SOUDAN DU SUD

7 millions d'habitants menacés par une insécurité alimentaire aiguë (ONU)

Plus de 7 millions d'habitants du Soudan du Sud risquent de souffrir d'insécurité alimentaire aiguë d'ici juillet, dont 79.000 à un niveau "catastrophique" équivalent à la famine, a mis en garde l'ONU mardi.

"Un nombre estimé de 74 millions de personnes vont probablement subir des niveaux élevés de sécurité alimentaire aiguë" d'ici juillet 2024, a indiqué le bureau humanitaire de l'ONU (Ocha) dans un communiqué.

Parmi elles, "79.000 personnes sont à risque d'un niveau catastrophique", au niveau 5 de l'échelle de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui en compte 5, "principalement dans les régions touchées par les chocs climatiques, la crise économique et les conflits", a précisé Ocha.

Au total, 9 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays qui subit en outre depuis un an une pression supplémentaire liée à la guerre chez son voisin sudanais.

Depuis le début de ces combats en avril 2023, au moins 670.000 personnes ont fuì du Soudan vers le Soudan du Sud, selon Ocha. Dont 80% sont des Sud-Soudanais qui s'étaient précédemment réfugiés au Soudan. Le plan de réponse humanitaire de l'ONU pour le Soudan du Sud pour 2024, chiffré à 1,8 milliard de dollars, n'est financé pour l'instant qu'à 11%.

AFRIQUE DU SUD L'organe électoral approuve plus de 5.000 observateurs aux élections

La Commission électorale d'Afrique du Sud (IEC) a approuvé plus de 5.000 observateurs locaux et internationaux pour superviser les élections générales prochaines prévues plus tard dans le mois, a annoncé mardi l'organe électoral.

S'exprimant à Pretoria, capitale administrative d'Afrique du Sud, Sy Mamabolo, directeur des élections, a déclaré aux journalistes que son pays était prêt à organiser les élections nationales et provinciales le 29 mai 2024. M. Mamabolo a indiqué que la formation de 202.500 responsables électoraux, chargés de gérer le processus électoral dans les bureaux de vote, était presque achevée.

"La Commission est heureuse de faire savoir qu'un nombre record de 160 organisations, représentées par 5.000 observateurs nationaux ou venus du monde entier, superviseront les élections générales de 2024 en Afrique du Sud. Une quinzaine de ces organisations d'observation sont internationales, y compris l'Union africaine, le Programme pour la démocratie du Centre Carter, et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale", a indiqué M. Mamabolo. Par ailleurs, 76.580 électeurs à l'étranger pourront voter les 17 et 18 mai dans les 111 missions à l'étranger du pays, a-t-il ajouté.

PALESTINE

Agression contre Ghaza: le chef de l'ONU "atterré" par l'intensification des opérations militaires sionistes à Rafah

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres est "atterré" par l'intensification des opérations militaires des forces d'occupation sionistes à Rafah et autour, a déclaré mardi un de ses porte-parole.

"Ces développements entraînent encore plus l'accès humanitaire et aggravent une situation déjà tragique", a ajouté Farhan Haq, appelant à la protection des civils partout à Ghaza. De son côté, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a averti mardi que l'escalade sioniste à Rafah et dans toute la

bande de Ghaza a aggravé les souffrances de centaines de milliers d'enfants palestiniens.

"Nous ne pouvons pas accepter que leurs souffrances soient retransmises en direct, comme un dommage secondaire dans un conflit qu'ils n'ont jamais choisi", a déclaré la directrice régionale de

l'UNICEF pour le Moyen-Orient, Adeya Khodour, rappelant que "la semaine dernière (le 6 mai précisément), l'opération militaire tant redoutée a commencé à Rafah, entraînant le déplacement de plus de 448.000 personnes vers des zones dangereuses telles qu'Al-Mawasi et Deir Al-Balah".

Ghaza : 56 à 60% des martyrs sont des femmes et des enfants (ONU)

Les Palestiniens tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre sont à 56-60%, voire plus, des femmes et des enfants, selon une estimation statistique onusienne présentée, mardi, sur la base des chiffres du ministère de la Santé dans

l'enclave palestinienne. Le ministère de la Santé a annoncé, mardi, que l'agression barbare des forces d'occupation sionistes avait fait, selon un dernier bilan, 35.173 martyrs. Sur ces plus de 35.000 martyrs, quelque 25.000 ont été identifiés

par le ministère. Il s'agit de "données factuelles", auxquelles s'ajoutent 10.000 martyrs non identifiés, a indiqué Christian Lindmeier, porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors d'un point de presse à Genève. L'agression gé-

nocidaire sioniste contre Ghaza, qui en est à son 7e mois, a fait 35.173 martyrs parmi les Palestiniens, dont près de 15.000 enfants et plus de 9.800 femmes, et 79.061 blessés, selon un dernier bilan des autorités palestiniennes de la santé.

Ghaza: 450.000 personnes ont été déplacées de Rafah vers le sud de la bande de Ghaza, selon l'UNRWA

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés en Palestine (UNRWA) a rapporté qu'environ 450.000 Ghazaouis ont été déplacés de force de la ville, située à l'extrême sud de la bande de Ghaza sous les ordres d'évacuation sionistes depuis le 6 mai dernier, indique l'agence wafa.

Louise Wattridge, la porte-parole de l'UNRWA, dans un message sur la plateforme X, a indiqué alors qu'elle se trouvait dans l'ouest de Rafah, que les familles palestiniennes s'étaient déplacées le plus à l'ouest possible, où elles avaient maintenant atteint la plage et se sont réveillées aujourd'hui sous les bombardements des navires de

l'entité sioniste. Elle a ajouté que "la zone intérieure de Rafah est désormais devenue une ville fantôme. Il est difficile de croire que plus d'un million de personnes résidaient ici il y a à peine une semaine".

Les Nations Unies avaient mis en garde contre "une catastrophe majeure" si les forces d'occupation sionistes lançaient une attaque directe sur la ville, où se rassemblent environ 1,4 million de personnes, dont la majorité sont des déplacés.

L'UNRWA a indiqué que les rues sont vides à Rafah alors que les familles continuent de fuir en quête de sécurité. Et d'ajouter que les gens sont constamment confrontés

à une fatigue, à la faim et à la peur. Il n'y a pas d'endroit sûr. Un cessez-le-feu immédiat est le seul espoir, estime l'agence onusienne.

L'agence des Nations Unies a ajouté par ailleurs que "les familles continuent de fuir partout où elles le peuvent, y compris dans les décombres à la recherche de sécurité. Mais il n'y a rien de tel à Ghaza".

L'UNRWA a également averti que les infrastructures de Khan Younes étaient complètement détruites, avant d'ajouter qu'"il n'y a ni eau, ni électricité, ni assainissement, les personnes déplacées fuyant Rafah retournent dans des zones détruites qui ne sont en aucun cas adaptées à la vie".

SUISSE

Des étudiants pro palestiniens évacués de l'université de Berne par la police

La police suisse est intervenue tôt mercredi matin pour évacuer des dizaines d'étudiants qui ont organisé un mouvement de protestation et de dénonciation de l'agression sioniste depuis le 7 octobre dernier contre la population à Ghaza, et qui

occupaient depuis dimanche l'Université de Berne, indique la direction de l'établissement dans un communiqué. La police s'est rendue sur place à la demande de la direction, qui dès lundi avait jugé toute l'occupation "inacceptable". Ces

étudiants dénoncent l'agression sioniste contre la population palestinienne de la bande de Ghaza.

Le mouvement étudiant de soutien aux Palestiniens, inspiré par les occupations de campus aux États-Unis, avait dé-

marré à l'université de Lausanne et s'est étendu depuis, plus ou moins temporairement, à d'autres universités du pays, dont Fribourg, Bâle, Berne, Zurich ou encore les prestigieuses écoles polytechniques de Lausanne et de Zurich.

DÉFENSE DU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION Une délégation algérienne prend part au Séminaire du Comité de décolonisation à Caracas

Une délégation algérienne conduite par l'ambassadeur, Amar Bendjama, prend part, à partir de mardi, au travaux du Séminaire annuel du Comité spécial de décolonisation (C24), qui se tient à Caracas (Venezuela), du 14 au 16 mai 2024.

A l'instar des éditions précédentes, le Séminaire sur la décolonisation connaîtra la participation des représentants des dix-sept territoires inscrits sur l'agenda de décolonisation de l'ONU, y compris le Sahara occidental, des Etats membres de l'ONU et des experts dans le domaine de la décolonisation.

Outre la participation active de la délégation algérienne, de nombreuses délégations de pays d'Afrique, Amérique latine et Asie-

Pacifique, y prennent part pour porter haut et fort la voix de tous les peuples sous domination coloniale, ainsi que leur droit à l'indépendance et le devoir de parachever le processus onusien de décolonisation. Il est à relever, à cette occasion, le discours prononcé par la Vice-présidente vénézuélienne, Mme Delcy Rodriguez, lors de la séance inaugurale. Mme Delcy Rodriguez, qui a relevé que des générations de son pays étaient nées dans la lutte anti-colonialiste, a affirmé que cette lutte continuera jusqu'à l'éradication du colonialisme sous toutes ses formes.

La Vice-présidente vénézuélienne a souligné dans ce même cadre que le soutien de son pays à la

lutte du peuple sahraoui demeure indéfectible. Le Comité des 24, dont la mission exclusive est de veiller à l'application de la résolution historique 1514 adoptée en 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples sous colonisation, constitue le bastion de la doctrine onusienne de décolonisation. La question du Sahara occidental sera examinée par le Comité à partir de la deuxième journée des travaux du Séminaire. Nombre de pays à l'avant-garde de la défense du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, se ligueront durant ce séminaire pour que la voix de la justice et de la prééminence de la légalité internationale prévale.

RUSSIE

La ville russe de Kazan abrite le Forum économique "Russie-Monde islamique" avec la participation de 80 pays

La ville russe de Kazan abritera, du 14 au 19 mai courant, le Forum économique mondial "Russie-Monde islamique", en présence de plus de 20.000 participants venus de 80 pays, et qui se veut une plateforme de coopération économique et commerciale en vue d'explorer les voies et moyens de concrétiser des projets communs entre la Russie et les Etats de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Ce forum qui se tient cette année sous le thème "Russie-Monde islamique: confiance et coopération", verra le débat par les participants de plusieurs thématiques et d'importantes questions économiques sur les deux scènes régionale et internationale, ayant trait à la finance islamique, à l'industrie "Halal", aux investissements, aux techniques innovantes, à l'énergie, aux services de logistiques, au tourisme, à la diplomatie, aux principes de pratiques socio-environnementales et de gouvernance, aux Petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'au développement des domaines de médecine, du sport et de l'information, selon les organisateurs de l'événement.

Les travaux de la 15e édition du Forum se dérouleront au Centre international des expositions "Kazan Expo", en présence de représentants de plusieurs organisations et organismes internationaux et gouvernementaux, du corps diplomatique, de représentants d'établissement financiers locaux et étrangers, d'hommes d'affaires, d'experts et de journalistes de différents pays du monde.

Dans un message diffusé sur le site officiel du forum, le président russe, Vladimir Poutine a souhaité la bienvenue aux participants, affirmant que "la Russie entretient traditionnellement des relations amicales avec les Etats islamiques et apprécie hautement la volonté de ces pays de mener une politique étrangère indépendante et de renforcer leur rôle concernant les questions internationales".

Le Président russe a appelé, à cet effet, les pays musulmans à travailler de concert avec la Russie afin de défendre l'établissement d'un ordre mondial démocratique multipolaire, fondé sur l'état de droit et les principes de justice".

Il a, également, ajouté que la Russie était attachée à l'expansion d'une coopération mutuellement bénéfique dans tous les domaines, du commerce et des investissements au sport et au tourisme.

De son côté, le Président de la République du Tatarstan, Président du groupe de la vision stratégique "Russie-Monde islamique", Roustam Minnikhanov a affirmé que la Russie "cherche à travers ce forum à approfondir et élargir la collaboration avec les pays du Monde islamique", précisant à cet effet, que "cette rencontre verra une présence considérable des participants de différentes régions russes et d'autres pays manifestant un grand intérêt à Kazan, en tant que plateforme pour établir des relations internationales efficaces".

Lancé en 2009, ce sommet vise à développer et promouvoir les relations commerciales, économiques, scientifiques, techniques, sociales et culturelles entre la Russie et les pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dont la Russie est membre et étant un pays multiconfessionnel et multiethnique, abritant plus de 20 millions de citoyens russes de confession musulmane.

Dans ce cadre, les organisateurs tendent à organiser plusieurs séances autour des conditions d'investissements et des capacités dont disposent les différentes régions russes, particulièrement la République du Tatarstan, outre l'examen des opportunités d'exportations et le renforcement des relations commerciales et économiques, mais aussi la promotion de la coopération en Agriculture, Industrie, Tourisme, Technologies, Transport, Logistique, Développement durable et bien d'autres secteurs.

Pour assurer un appui aux projets d'investissement et mobiliser des ressources de financement, le Forum portera un intérêt particulier aux différentes institutions financières et à la finance islamique en vue de la développer en Russie.

Outre les réunions et les conférences au menu, l'événement prévoit plusieurs expositions, manifestations et activités sportives et culturelles, l'objectif étant de faire connaître la diversité culturelle en Russie et d'enrichir le programme de cette manifestation organisée par la République du Tatarstan en collaboration avec l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie. Parmi les manifestations prévues en marge du Forum, figure l'exposition "Russia Halal Expo" qui s'étend sur une superficie de 30.000 m² au niveau du centre des expositions de Kazan ou seront présentés des projets d'investissement et des produits d'entreprises et de PME, en présence des banques et institutions financières.

Pour la première fois, le forum de Kazan abrite une foire dédiée à l'immobilier qui verra la participation de sociétés du Proche-orient, d'Afrique et d'Asie qui présenteront leurs dernières solutions et techniques en matière de construction, de conception et de planification urbaine.

Il est prévu aussi la tenue, jeudi prochain, du congrès international du groupe de la vision stratégique "Russie-Monde Islamique" ayant pour thème "Un ordre mondial juste et multilatéral et un développement sûr".

FESTIVAL INTERNATIONAL "IMEDGHASSEN"

DU CINEMA

Projection du film "Megdan between water and fire" du bulgare Todor Chapkanov

Le film long métrage "Megdan between water and fire" du réalisateur bulgare, Todor Chapkanov, a été projeté mardi à la cinémathèque Aurès de la ville de Batna et ce, dans le cadre du 4ème festival international "Imedghassen" du court-métrage de fiction, qui se tient du 11 au 15 mai courant.

Le réalisateur, qui est également président du jury du 4ème festival international "Imedghassen" du court-métrage de fiction, a affirmé que "c'est la première projection de ce film (précédant sa projection en avant-première) avant sa sortie en salles de cinéma à partir du début du mois de septembre prochain".

Ce drame sportif d'une heure et demie suivi par des journalistes, artistes et invités de la manifestation relate l'histoire d'un joueur de water-polo qui devient un kick-boxeur afin de venger son ami qui

a été tué sur le ring et riva lisant pour le titre de champion qui veut arracher à l'adversaire de son ami mort. La projection a été suivie de riches débats sur le film, dont le tournage s'est déroulé en Serbie et Moldavie, selon le réalisateur qui a évoqué le choix des combattants, le tournage des scènes sur ring et les techniques de son et d'éclairage. "Megdan between water and fire" a reçu un bon accueil de l'assistance. Certains d'entre eux se sont dits chanceux de suivre cette première projection.



ORDRE DES ARCHITECTES ALGÉRIENS

Lancement de l'inventaire du patrimoine architectural algérien (président)

L'Ordre des architectes algériens organise, jeudi prochain, des rencontres régionales pour procéder à l'inventaire des caractéristiques architecturales de chaque région du pays, dans le cadre de la contribution à la protection du patrimoine architectural algérien, a indiqué, mardi, le président du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), Hassan Melkia.

Invité du forum du quotidien "El-Fedj", M. Melkia a précisé que ces rencontres permettront de fournir une matière scientifique qui contribuera à l'élaboration du guide des procédures particulières du décret exécutif 23-401 du 9 novembre 2023, fixant les modalités d'élaboration des cahiers de prescriptions particulières architecturales.

Ces rencontres seront organisées dans les wilayas de Constantine, Batna, Tizi Ouzou, Ouargla, Tlemcen et Adrar, en présence de représentants d'instances exécutives, ainsi que de maîtres-assistants et de chercheurs, pour présenter les caractéristiques architecturales de chaque région, avant de clôturer par une rencontre à Batna le 18 mai prochain.

Les conclusions de cette rencontre seront soumises au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, qui organisera des rencontres régionales sur l'identité architecturale, ainsi que sur l'aménagement urbain.

"Nous procéderons à l'inventaire des éléments du patrimoine architectural selon la spécificité de chaque région, et cette opération restera

ouverte, afin que nous puissions recueillir le maximum d'informations sur le patrimoine architectural algérien", a-t-il dit. En vue d'impulser cette opération, le président du CNOA a souligné la nécessité d'installer les Comités d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement Bâti de wilaya (CAUEB), constitués de représentants des collectivités locales chargés, entre autres, de la préservation du patrimoine architectural et de la promotion des caractéristiques architecturales locales.

Cet organisme s'attèle avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur un projet portant sur l'architecture sahraouie, ajoute M. Melkia, affirmant que l'Algérie a une grande richesse architecturale.

Afin de préserver le patrimoine architectural, l'intervenant a mis en avant l'importance de la présence de l'Algérie dans les organismes régionaux et internationaux des architectes, soulignant que le CNOA est membre de plusieurs organisations "grâce à la diplomatie algérienne ayant facilité notre mission à l'échelle internationale".

Dans ce cadre, M. Melkia a rappelé l'adhésion de l'Algérie à l'Union internationale des architectes (UIA) en 2023, laquelle compte actuellement 13 membres dans ses différentes commissions, lesquelles, a-t-il dit, "sont impressionnées par le nombre de logements construits annuellement en Algérie". De surcroît, l'Algérie a adhéré récemment à l'Union médi-

terranéenne des architectes (UMAR), tandis que le CNOA prévoit l'obtention de la qualité de membre de l'Union africaine des architectes (UAU), avant fin 2024.

M. Melkia a, par ailleurs, souligné l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de traiter avec les architectes, afin que le produit architectural puisse répondre aux normes internationales, relevant que le dernier congrès avait adopté l'acte de création architecturale qui a été soumis au ministère de l'Habitat.

Concernant l'annonce par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, de la réalisation dans les grandes villes de tours de 20 étages avec 6 appartements dans chaque étage, et ce au titre du programme "AADL 3", M. Melkia a estimé que c'est réalisable.

Le même responsable a, dans ce contexte, fait état du grand travail réalisé pour l'élaboration des cahiers de charges relatifs au programme "AADL 3", et ce en vue d'éviter les erreurs et rattraper les lacunes relevées dans les deux programmes "AADL 1" et "AADL 2", ajoutant qu'à l'avenir, l'on parviendra à la réalisation de logements qui répondent aux aspirations des citoyens.

Quant au permis de construire électronique, l'intervenant a affirmé que l'instant attend sa généralisation, et ce "après son lancement dans quatre communes pilotes", ajoutant qu'elle permettra de réduire la durée d'octroi du permis à 20 jours au maximum.

GUELMA

113 toiles exposées au salon national des arts plastiques

Un salon national des arts plastiques s'est ouvert mardi à la maison de la culture Abdelmadjid Chaffai de la ville de Guelma avec l'exposition de 113 toiles de plasticiens de plusieurs wilayas du pays. Placée sous le slogan "empreinte d'art, mémoire d'une patrie", la manifestation rassemble 30 artistes peintres de plusieurs wilayas du pays et autant de plasticiens de la wilaya de Guelma, a indiqué à l'APS le directeur de

la maison de la culture, Amar Aziz, en marge de l'ouverture du salon de trois jours. Ce salon constitue une opportunité de rencontre et d'échange entre des plasticiens qui appartiennent aux diverses écoles d'art, selon la même source.

Chaque œuvre porte une histoire et une expérience que l'artiste tente de raconter par des formes et des couleurs, selon la même source qui relève

que le salon comprend outre les toiles peintes des sculptures et de miniatures. L'artiste Messaouda Afifi, de Guelma s'est distinguée durant la manifestation en présentant des peintures exécutées sur des pierres lisses abordant notamment les souffrances du peuple palestinien. L'une de ses œuvres peint sur une pierre un bébé palestinien souriant enveloppé dans un linceul tombé lors des bombardements

sionistes sur Ghaza avec autour d'autres pierres exprimant colère, tristesse et pleurs. En marge du salon, une conférence a été donnée par le plasticien, Mostefa Bousena sur l'histoire des arts plastiques en Algérie, son évolution historique et ses principaux représentants. La manifestation verra également l'organisation d'ateliers de peinture encadrés par les artistes participants.

MOIS DU PATRIMOINE

Valoriser le site archéologique "Mlakou" de Béjaïa (Conférence)

L'importance de valoriser le site archéologique "Mlakou" de Béjaïa, classé au titre du patrimoine national, et en faire un pôle touristique et culturel, a été mise en relief lors d'une conférence présentée, mardi au Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.

Le chercheur Arezki Boukhenouf de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger-2 a souligné dans sa conférence, intitulée "nouvelles découvertes archéologiques et moyens de leur protection au site Mlakou", que la valorisation de ce site découvert en 2014 et classé en 2023 est nécessaire pour devenir un pôle touristique et culturel en vue de créer une richesse durable dans cette région située à une distance de 7 km à l'Est de la commune de Sadouk et 55 km de Béjaïa.

L'académicien, qui est le chef de l'équipe chargée du projet de fouilles archéologiques de Mlakou, a affirmé que la présentation du dossier de classement de ce site remontant au 4ème siècle après JC est considérée comme une vision future pour sa valorisation, à travers la création d'un musée à l'intérieur du site et l'aménagement d'un lieu destiné à abriter un festival local portant le nom de Mlakou, et sera une initiative pour préserver cet édifice archéologique.

L'ensemble des recherches menées par l'équipe dans le cadre de ce projet, concrétisé en partenariat entre le ministère de la Culture et des Arts et l'Institut d'Archéologie de l'Université d'Alger-2, ont permis d'ouvrir de nouveaux horizons aux historiens, notamment en fournit d'autres informations sur ce site construit par des mains locales et qui était, à cette époque, un centre agricole qui approvisionnait les marchés romains en produits de la région, selon le conférencier.

Il a souligné que l'équipe multidisciplinaire a fait plusieurs découvertes, au cours des années 2023 et 2024 sur le site "Mlakou", également connu sous le nom de "Petra Béjaïa", notamment le trésor monétaire, les murs extérieurs de cet édifice archéologique, les amphores et d'autres preuves documentant cette époque historique.

Le chercheur Idriss Youcef, qui est membre de l'équipe de recherche, a présenté lui une communication sur le retour des découvertes archéologiques à travers les fouilles, au cours de laquelle il s'est concentré sur les méthodes de gestion des découvertes archéologiques trouvées sur le site de "Mlakou".

Selon les informations fournies, lors de cette rencontre, le site "Mlakou" est un grand palais qui ressemble à une ville avec de multiples annexes et une citadelle qui protégeait les habitants qui travaillaient, probablement dans le domaine de l'agriculture, qui ont été témoins de la révolte de Firmus contre les Romains, dont les événements se sont étendus de 350 à 375 après JC.

Pour rappel, cette activité s'inscrit dans le cadre du programme spécial du Mois du patrimoine organisé par le Musée national "Ahmed Zabana" à Oran.

DJELFA

Une cinquantaine de maisons d'édition attendues mercredi au Salon national du livre (responsable)

Quarante-neuf maisons d'édition prendront part au Salon national du livre qui s'ouvrira mercredi à Djelfa et se poursuivra jusqu'au 25 mai, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Le chargé de communication de la manifestation, Hicham Mahieddine a déclaré que "ces 49 maisons d'édition de différentes wilayas seront réparties sur 42 stands d'exposition, gratuits pour les éditeurs, couvrant une superficie globale de 800 m²", ajoutant que "près de 12.000 titres y seront exposés".

Cette édition, qui sera organisée sous le slogan "Djelfa, pulsations de la créativité", est une "opportunité pour la mise en lumière des intellectuels, hommes de lettres et poètes de la wilaya, à travers un programme riche et diversifié, entre conférences, soirées poétiques et vente dédicaces de livres", a-t-il ajouté.

A noter que cette édition, dédiée au défunt poète et philosophe de Djelfa, Abbas Bouhelal (1953-2006), sera ouverte, demain mercredi, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence des autorités locales.

Cet événement culturel est inscrit dans le calendrier des salons nationaux du livre annoncé par le ministère de la Culture et des Arts et visant à promouvoir le livre et contribuer à sa diffusion et sa mise à disposition des lecteurs.

APS

ESPACE

Le premier décollage avec équipage du vaisseau Starliner de Boeing encore repoussé

Le premier vol spatial avec équipage du vaisseau Starliner de Boeing a de nouveau été repoussé, avec un décollage désormais prévu le 21 mai au plus tôt, a annoncé l'entreprise mardi.



Le lancement de cette mission vers la Station spatiale internationale (ISS), cruciale pour Boeing et attendue depuis des années, avait été annulé au dernier moment la semaine dernière, alors que les deux astronautes formant l'équipage avaient déjà pris place à bord. Une anomalie avait été identifiée sur une valve de la fusée Atlas V, qui a finalement dû être rentrée dans son hangar à Cap Canaveral, en Floride. Il avait alors été annoncé que le décollage pourrait être reporté vendredi, le 17 mai. La valve défectueuse "a été remplacée avec succès", a déclaré mardi Boeing dans un communiqué.

Mais un nouveau problème est apparu: "une petite fuite d'hélium sur le module de service du vaisseau", a écrit l'entreprise, qui a dit vouloir effectuer "des tests

supplémentaires". L'hélium est utilisé pour le système de propulsion du vaisseau, a expliqué Boeing, qui a précisé être en train de travailler à résoudre le problème avec la Nasa. La date de décollage visée est désormais le 21 mai à 16H43 en Floride (20H43 GMT).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

FINLANDE

Une cyberattaque compromet les données de dizaines de milliers d'habitants d'Helsinki

La ville d'Helsinki a été visée par une cyberattaque qui pourrait avoir compromis les données de 80.000 étudiants et 40.000 employés municipaux, a indiqué mardi l'autorité chargée de la cybersécurité en Finlande.

Un réseau de données utilisé par le service Education de la ville, qui supervise de la petite enfance à l'enseignement secondaire à Helsinki, a été visé par une cyberattaque le 30 avril, a dit Jussi Eronen, un responsable du Centre national de cybersécurité à l'AFP.

"Il s'agit de l'une des plus grosses cyberattaques visant les villes finlandaises", a ajouté Eronen, dont les services fournissent une assistance aux organisations touchées. En exploitant une vulnérabilité du serveur connecté à ce réseau, les attaquants ont réussi à accéder aux noms, adresses électroniques, numéros d'identité des élèves, de leurs représentants légaux et des employés des écoles de la capitale. Ils ont également obtenu les noms d'utilisateurs et adresses de courrier électronique de tout le personnel municipal, a indiqué lundi la ville d'Helsinki dans un communiqué.

"Il s'agit d'une violation de données très sérieuse, qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour nos clients et notre personnel", a déclaré Jukka-Pekka Ujula, directeur des services de la ville d'Helsinki.

"Certains documents contiennent des informations personnelles confidentielles ou sensibles", telles que des certificats médicaux ou des arrêts-maladie, selon la ville. "Nous ne pouvons pas exclure la possibilité que l'auteur de l'attaque ait eu accès à des données de personnes soumises à des restrictions de non-divulgation", a déclaré la ville. L'identification de l'auteur de l'attaque pourrait prendre des jours voire des mois, selon Eronen.

APS

**VOLLEYBALL - NATIONALE 1
MESSIEURS**
Le programme du premier tournoi play-off

Programme du premier tournoi play-off du Championnat d'Algérie de volleyball, Nationale 1 messieurs, prévu jeudi, vendredi et samedi à Ouled Adouane et El-Eulma :

1^{ère} journée / Jeudi 16 mai :

Salle Ouled Adouane :

ASV Blida - ES El-Eulma (13h00)
WA Tlemcen - JS Messelmoun (15h00)
JSC Ouled Adouane - PO Chlef (17h00)

Salle El-Eulma :

MC Alger - ES Tadjenaret (15h00)
OMK El-Milia - ES Sétif (17h00)

2^e journée / Vendredi 17 mai :

Salle Ouled Adouane :

ES El-Eulma - ES Sétif (15h00)

PO Chlef - MC Alger (17h00)

JS Messelmoun - JSC Ouled Adouane (19h00)

Salle El-Eulma :

ASV Blida - WA Tlemcen (17h00)

ES Tadjenaret - OMK El-Milia (19h00)

3^e journée / Samedi 18 mai :

Salle Ouled Adouane :

WA Tlemcen - ES El-Eulma (13h00)

OMK El-Milia - PO Chlef (15h00)

JSC Ouled Adouane - ASV Blida (17h00)

Salle El-Eulma :

MC Alger - JS Messelmoun (15h00)

ES Sétif - ES Tadjenaret (17h00).

NB : A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "CARRE d'AS" (en aller simple).

A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

**VOLLEYBALL - NATIONALE 1
DAMES**

Le programme du dernier tournoi play-off à Chlef

Programme du dernier tournoi des play-off du Championnat d'Algérie de volleyball, Nationale 1 (dames), prévu vendredi et samedi à Chlef :

6^e journée / Vendredi 17 mai :

Salle Mhammed-Nasri :

MC Alger - NR Chlef (17h00)

ASW Bejaia - RC Bejaia (19h00)

Salle Oued Sly :

USP Akbou - Seddouk VB (16h00)

NC Bejaia - MB Bejaia (18h00)

7^e et dernière journée / Samedi 18 mai :

Salle Mhammed-Nasri :

MB Bejaia - MC Alger (15h00)

NR Chlef - ASW Bejaia (17h00)

Salle Oued Sly :

RC Bejaia - USP Akbou (15h00)

Seddouk VB - NC Bejaia (17h00)

Classement :	Pts	J
1. MB Bejaia	15	5
2. NC Bejaia	13	5
3. MC Alger	12	5
4. ASW Bejaia	8	5
5. RC Bejaia	5	5
6. Seddouk VB	4	5
7. NR Chlef	3	5
8. USP Akbou	0	5

NB: ce troisième tournoi play-off organisé par l'ASW Bejaia, suit ceux disputés du 18 au 20 avril à Bejaia et du 10 au 11 mai à Alger.

A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "CARRE d'AS" (en aller simple).

A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

APS

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2024

Départ de la 4^e étape entre Chlef et Blida sur une distance de 154,3 km

Le départ de la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024) a été donné mercredi et mènera le peloton de Chlef à Blida sur une distance de 154,3 Km.

En présence de 74 coureurs représentant 16 équipes, le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général de la wilaya de Chlef, Mohamed Saber, accompagné du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Khireddine Barbari.

Cette 4^e étape se caractérise par trois grands prix de la montagne (GPM) situés aux kilomètres 9,2, 47,5 et 96 ainsi que deux points chauds pour le prix du coureur le plus rapide aux km 78,8 et 114.

L'Algérien Sahiri (23 ans) est en tête du classement général avec un temps de 9h48:03, et avec neuf secondes d'avance sur l'Erythréen Teshome Hagos Meron (9h48:12), tandis que son compatriote Nassim



Saidi (Madar Pro Team) occupe la troisième place à 39 secondes.

Inscrit au calendrier de

l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2024 (4^E ÉTAPE)

Les Algériens comptent unir leurs efforts tactiques pour conserver le maillot jaune

Les coureurs algériens comptent unir leurs efforts tactiques pour conserver le maillot jaune de leader à l'occasion de la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024), prévue mercredi entre Chlef et Blida sur une distance de

154,3 km, avec la participation de 74 cyclistes de 16 équipes. L'Algérie avait réussi à conserver son maillot jaune et prendre la tête du classement général occupée par le coureur Ayoub Sahiri de la formation NR Dély Ibrahim, à l'issue de la 2^e place obtenue lors de la troisième étape, courue mardi entre Mostaganem et Ténès sur une distance de 156 km. Il a succédé à son compatriote Hamza Yacine qui portait le maillot jaune lors des deux premières étapes.

Les coureurs s'affronteront lors de cette quatrième étape sur un parcours similaire à la précédente, car elle comporte deux ascensions (GPM). Le premier GPM est situé au kilomètre 9 de la ligne de départ et le

second après avoir parcouru une distance de 47,5 km de la course. Les équipes algériennes pourront avoir des difficultés devant la force des coureurs érythréens et rwandais dans les hautes.

À cet égard, les Algériens devront donc se tourner vers le travail collectif pour stopper les efforts des Erythréens et Rwandais et éviter ainsi un éventuel écart qui peut leur coûter la première place au classement général.

Le parcours de la quatrième étape comprend également deux points chauds pour le maillot vert du coureur le plus rapide détenu jusqu'à présent par l'Algérien Yacine Hamza. Le premier point chaud est situé au kilomètre 78, alors que le deuxième se trouve après avoir parcouru une distance de 114 km.

L'Algérien Sahiri (23 ans) est en tête du classement général avec un temps de 9h48:03, devant l'Erythréen Teshome Hagos Meron

(9h48:12), tandis que son compatriote Nassim Saidi (Madar Team Pro) occupe la troisième place à 39 secondes. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est

régis par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

HANDBALL - SUPER COUPE D'ALGÉRIE 2023

Les finales samedi à la salle Harcha

Les finales de la Super Coupe d'Algérie de handball 2023, messieurs et dames, se disputeront samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

La finale féminine, prévue à 15h00, opposera les championnes d'Algérie en titre du HBC El Biar aux détentrices de la Coupe d'Algérie du CF Boumerdes.

La finale masculine, programmée à 17h00, mettra aux prises les champions en titre l'ES Ain Touda aux détenants de Dame-Coupe l'OM Annaba.

Programme des finales de la Super Coupe d'Algérie 2023 :

Samedi 18 mai / Salle Harcha-Hacène :

Finale dames / 15h00 :

HBC El Biar - CF Boumerdes

Finale messieurs / 17h00 :

ES Ain Touda - OM Annaba.

TENNIS

4^e étape du tournoi national jeunes les 17 et 18 mai à Mostaganem

La quatrième étape du tournoi national jeunes de tennis aura lieu, vendredi et samedi, sur les courts du tennis club Salamandre à

Mostaganem, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs. Cette compétition sportive de la "balle jaune" de deux jours, organisée par le club "La balle jaune de tennis" de Mostaganem, en collaboration avec la ligue de wilaya et la Fédéra-

tion algérienne de tennis, verra la participation d'une cinquantaine de joueurs des catégories des moins de 8 et 12 ans filles et garçons, issus des ligues d'Alger, Annaba, Blida, Boumerdes, Tlemcen, Oran et Mostaganem.

La direction du tournoi sera assurée par Mahfoud Touil et le juge arbitre national Benahmed Ayoub. La première journée sera consacrée aux

éliminatoires sur quatre courts de terre battue, alors que les finales auront lieu samedi.

"Ce circuit, qui s'inscrit dans le cadre du calendrier de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a pour objectif la préparation des joueurs pour être compétitifs", a-t-on souligné. Il s'agit également pour les participants de glaner des points afin d'améliorer leur classement national.

LIGUE 1 MOBILIS (26^e J)

MCA-USMA au bonheur des puristes, choc à Constantine

La 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, sera marquée par le "big derby" de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger, programmé au stade du 5-juillet (18h00), alors que le CS Constantine et le CR Belouizdad s'affronteront dans une "finale" pour la place de dauphin.



Le MCA qui caracole en tête du classement avec 57 points, à douze longueurs de son poursuivant direct, pourrait être sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, en cas de victoire face à son éternel rival, et un nul dans l'affiche entre le CS Constantine (3e, 44 pts) et le CRB (2e, 45 pts).

Ainsi, tous les regards des puristes seront braqués vendredi vers le temple olympique qui va de nouveau vibrer au rythme du 97e face-à-face en championnat entre les deux voisins de la capitale. Lors du match aller, les deux équipes se sont neutralisées (0-0).

Solide leader depuis le début de saison, le "Doyen" aura à cœur de préserver sa dynamique face à l'USM Alger (5e, 39 pts), qui aspire de son côté à se rapprocher davantage du podium, et sauver sa saison par une place africaine.

A l'Est du pays, le CSC aura une belle occasion de reprendre sa place de dauphin en recevant le CRB, dans un rendez-vous à grand enjeu pour la 2e place, qualificative à la Ligue des champions de la CAF. Les Constantinois ont un match un match en plus à disputer à domicile face à l'USMA.

Auteur d'un nul lors de la précédente journée à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (0-0), le CSC n'aura pas le droit à l'erreur face au Chabab, qui vise de son côté un bon résultat à Constantine dans sa quête de terminer dauphin.

COUPE ARABE DE LA FIFA

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033

Le Qatar accueillera les éditions 2025, 2029 et 2033 de la Coupe arabe de la Fifa à la demande de la Fédération qatarienne de football, a indiqué mercredi le Conseil de la Fifa à l'occasion de sa séance tenue en amont de son 74e Congrès de la Fifa prévue vendredi à Bangkok (Thaïlande). Pour rappel, l'Algérie avait remporté la première édition de la Coupe arabe de la Fifa disputée au Qatar en 2021 en battant en finale la Tunisie (2-0) après prolongation. Le Conseil de la Fifa a pris plusieurs décisions clés portant entre autres sur l'avenir du football féminin, adoptant notam-

ment le calendrier international des matches à l'unanimité. En décembre 2022, le Conseil de la Fifa avait décidé de valider le principe stratégique lié à la création d'une Coupe du Monde des Clubs Féminine de la Fifa. Aujourd'hui, après consultation des confédérations et d'autres parties prenantes, il a été proposé que la première édition de cette compétition soit disputée par 16 équipes en janvier-février 2026. La compétition aura lieu tous les quatre ans. De plus amples informations à cet égard seront communiquées ultérieurement. Afin de continuer à accompa-

gner le développement mondial du football féminin de clubs, et afin de répondre aux demandes des confédérations visant à offrir chaque année suffisamment d'opportunités de jouer, il a également été proposé qu'une compétition féminine interclubs supplémentaire soit organisée par la Fifa à compter de 2027, lors des années sans Coupe du Monde des Clubs Féminine. Concernant la Coupe du Monde Féminine 2027, il a été confirmé, conformément à la procédure de vote approuvée par le Conseil de la Fifa le 14 mars 2024, que la candidature conjointe de la

tue le week-end dernier à Alger par l'USMA (2-1). Tenus en échec à la maison lors de la précédente journée par le CSC (0-0), les "Canaris" auront à cœur de se racheter à El-Bayadh et relancer leurs chances de terminer dans le Top 5. L'ASO Chlef (11e, 31 pts), auteur d'une retentissante victoire chez le PAC (3-2), recevra l'USM Khénchela (10e, 32 pts), avec l'intention de remporter le gain du match, et du coup faire un grand pas vers le maintien. L'USMK, tenue en échec samedi par le MCA (1-1), jouera gros à Chlef face à une équipe qui ne jure que par la victoire. Les statistiques ne plaident pas en faveur de l'USMK à l'extérieur, puisque les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont décroché que 8 points sur 36 possibles en dehors de leurs bases.

Enfin, la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts), officiellement reléguée en Ligue 2 au terme de la 25e journée, accueillera le NC Magra (13e, 30 pts), dans un match qui devrait revenir, à priori, aux visiteurs.

Le programme

Programme des rencontres de la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi :

ASO Chlef - USM Khénchela 17h00
JS Saoura - Paradou AC 17h00
US Souf - NC Magra 17h00
MC Oran - ES Séïf 17h00
MC El-Bayadh - JS Kabylie 17h00
CS Constantine - CR Belouizdad 17h00
ES Ben Aknoun - US Biskra 17h00
MC Alger - USM Alger 18h00

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	57	25
2). CR Belouizdad	45	25
3). CS Constantine	44	24
4). ES Séïf	41	25
5.). USM Alger	39	22
6). Paradou AC	36	25
7). JS Kabylie	35	25
8). JS Saoura	33	25
9). US Biskra	33	25
10). USM Khénchela	32	25
11). MC El Bayadh	31	25
12). ASO Chlef	31	25
13). NC Magra	30	25
14). ES B. Aknoun	23	24
15). MC Oran	23	24
16). US Souf	7	25.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ 3^e J) MALI-GHANA

L'Algérien Abid Charef désigné évaluateur des arbitres

Le directeur technique national d'arbitrage (DTNA) de la Fédération algérienne de football (FAF) Mehdi Abid Charef, a été désigné par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine (CAF) en tant qu'évaluateur des arbitres du match Mali-Ghana, prévu le jeudi 6 juin au stade 26 mars de Bamako (17h00), comptant pour la 3e journée (Gr.I) des qualifications de la Coupe du monde 2026, a annoncé la Fédération ghanéenne (GFA) mardi.

Ce match sera dirigé par un trio arbitral égyptien conduit par Omar Amine Mohamed, assisté de compatriotes Abouelregal Mahmoud Ahmed Kamel Ahmed (1e assistant) et Ibrahim Ahmed Hossam-Eddine Taha (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est l'Egyptien Hassan Al-Ghandour Ahmed.

Ancien arbitre international, Abid Charef (43 ans) avait été installé à la tête de la DTNA en octobre 2023, il occupe également le rôle de responsable du département de désignation.

Lors des deux premières journées disputées en novembre 2023, le Mali s'est imposé à la maison face au Tchad (3-1) avant de concéder le point du nul, toujours à Bamako, face à la Centrafrique (1-1). De son côté, le Ghana a battu le Madagascar (1-0) avant de s'incliner à Moroni face aux Comores (1-0).

FIFA

Le Mondial féminin des clubs programmé début 2026

Le premier Mondial féminin des clubs de football "devrait rassembler 16 équipes" en janvier-février 2026, dans un pays hôte encore inconnu, a décidé mercredi le Conseil de la Fifa lors de son 74e Congrès à Bangkok.

Cette nouvelle compétition féminine se tiendra tous les quatre ans, tout comme le Mondial masculin des clubs élargi à 32 équipes, dont la première édition est prévue du 15 juin au 13 juillet 2025 aux Etats-Unis.

D'autres détails suivront en temps utile", poursuit la Fifa, qui avait décidé du principe de ce tournoi en décembre 2022, conformément à sa stratégie de longue date d'investir plus fortement le football de clubs.

Parcialement, "pour faciliter la poursuite du développement mondial des clubs féminins et sur la base des demandes des confédérations", il a également été proposé qu'une compétition féminine supplémentaire de clubs soit organisée" dans les années sans Mondial des clubs à compter de 2027, ajoute l'instance. L'exécutif de la Fifa a dans le même temps adopté le calendrier international féminin pour la période 2026-2029, réduisant les fenêtres internationales de six à cinq pour favoriser "le repos des joueuses", limiter les voyages et moins perturber les championnats. Côté masculin, le calendrier international surchargé était cette semaine encore l'objet de tensions avec le syndicat mondial des joueurs Fifpro et l'Association mondiale des ligues, qui ont sommé la Fifa de revoir le calendrier du Mondial des clubs 2025 sous peine de procédure judiciaire.

"Nous rejetons toute suggestion selon laquelle la Fifa +imposerait+ d'une manière ou d'une autre le calendrier international à la communauté du football sans consultation adéquate ou pour se conformer à sa propre +stratégie commerciale+", leur a répondu le secrétaire général de la Fifa, le Suédois Mats Grafsström - formellement nommé mercredi par le Conseil, après avoir assuré depuis octobre 2023 l'intérim de l'ex N 2 démissionnaire, la Sénégalaise Fatma Samoura.

APS

RÉGIONALE UNE (LIGUE DE OUARGLA)

Le programme des rencontres de la 24ème journée

Programme des rencontres de la 24ème journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue de Ouargla), groupes (A) et (B), prévues ce week-end :

Groupe -A-

C.A.Souf-IRB. Ain Beida
C.S.Tiguentourine- Nadjm Bougoufala
US. Hamaisa (Eloued) - CS .Belle Vue (ElOued)
CRB. Djamaa- ASC. Ouargla
JSK. Ouargla - ES.Moggar
MC Mekhadma - CRB.Tebesbest
Groupe -B -
ES.Ouargla - IRB. Laghouat
CRB. In Salah - NR. Bougoufala
IRB. Berriane - C.Nahaggar (Tamanrasset)
Wifak. Ain-Madhi- IR.Hassi Delaa
O.B Ghardaia - CRB. Ksar El-hirane
MB. Baida (Laghouat) - RC. Gueltat Sidi Saad
R. Hassi El-Gara - IR.Aflou.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA -23ÈME JOURNÉE)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la de la 23ème journée du championnat de football de division Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes A et B disputées mardi.

Groupe (A)

ES. Moggar - US. Hamaisa (Eloued) 2-1
ASC. Ouargla - IRB. Nakha 2-2
IRB. Ain Beida - CRB. Djamaa 0-0
Nadjm Bougoufala - JSK. Ouargla 1-2
CRB.Tebesbest - C.S.Tiguentourine 3-2
CS .Belle Vue (El Oued) - C.A.Souf 0-0

Classement	Pts	J
1-CRB Djamaa	57	22
2-US Hamaisa (Eloued)	44	21
3-C.S.Tiguentourine	40	21
4-Nadjm.Bougoufala	37	21
5-C.A.Souf	27	22
6-IRB. Ain Beida	25	21
7-JSK.Ouargla	24	21
8-CS .Belle Vue (ElOued)	23	22
-- IRB. Nakha	23	21
10-MC. Mekhadma	22	21
11-ES.Moggar	21	21
12-CRB.Tebesbest	20	21
13-ASC. Ouargla	19	20
14-CSSW. Illizi	-6	0

Groupe (B):

NR. Bougoufala - ES.Ouargla 0-0
IRB. Laghouat-Wifak. Ain-Madhi 3-0
IR.Aflou - IRB. Berriane 2-1
CRB. Ksar El-hirane - R. Hassi El-Gara 2-0
RC. Gueltat Sidi Saad - CRB. In Salah 2-0
IR.Hassi Delaa - O.B Ghardaia 6-2
C.Nahaggar (Tamanrasset) - MB. Baida (Laghouat) (reporté)

Classement	Pts	J
1-IRB. Laghouat	56	23
2-Gueltat Sidi Saad	45	23
3-O.B Ghardaia	44	23
4-RC. --C.Nahaggar	43	22
5-IRB. Berriane	41	23
6-NR. Bougoufala	33	23
7-Wifak Ain-Madhi	32	23
8-IR.Hassi Delaa	31	23
9-I.R.Aflou	28	23
10-MB.Baida (Laghouat)	26	22
--R. Hassi El-Gara	26	22
12-CRB. Ksar El-hirane	25	23
--CRB. In Salah	25	23
14-E.S.Ouargla	-8	23

LIGUE 2 AMATEUR (27ÈME JOURNÉE)

Sprint final pour l'accès à l'Ouest, lutte féroce pour le maintien à l'Est

La 27e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue samedi (15h00), sera marquée par le duel à distance dans la course à l'accès dans le groupe Centre-Ouest entre l'actuel leader l'ES Mostaganem qui accueillera le SC Mecheria (9e) et son dauphin le RC Kouba en déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (6e), au moment où les rencontres de la poule Centre-Est seront dominées par plusieurs confrontations dans la bataille pour le maintien.

Confortablement installé sur le fauteuil de leader à quatre journées de la fin de la saison, l'ES Mostaganem (63 pts) aura l'occasion d'accentuer son avance au classement et sceller définitivement son accession en Ligue 1 lors de la réception du SC Mecheria (9e, 34 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (58 pts) évoluera en déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire et ainsi entretenir un mince espoir de revenir sur le leader, après avoir concédé le match nul à domicile face à l'ESM, le week-end dernier.

Cette 27e journée sera également marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, à commencer par le duel à distance entre le NA Hussein-Dey et le WA Boufarik, qui occupent conjointement la 13e place avec 29 points.

Le NAHD, qui accueillera à huis clos le GC Mascara (4e, 43 pts), est condamné à la victoire pour espérer sauver sa peau en Ligue 2, tout comme le WAB, qui recevra le RC Arbaâ (10e), également en lutte pour sa survie avec 32 pts. De son côté, l'ASM Oran (12e, 30 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de son déplacement chez la JSM Tiaret (32 pts).

Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, sans enjeu, opposeront l'ESM Koléa au MCB Oued Sly, qui partagent le septième rang avec 35 points, l'Olympique Médéa (15e, 15 pts) au WA Mostaganem (3e, 46 pts) et le CR Témouchent (5e, 40 pts) à la JS Guir Abadla (16e, 12 pts).

Groupe Centre-Est : confrontations explosives pour le maintien

Dans la poule Centre-Est, la 27e journée sera dominée par plusieurs confrontations dans la bataille pour le maintien, à commencer par le choc entre l'AS Ain M'lila et l'USM

Annaba, qui occupent conjointement la 13e place avec 30 points. Coincé au 13e rang avec l'ASAM et l'USMAN, le HB Chelghoum Laïd évoluera de son côté chez un autre club menacé par la relégation, à savoir, l'E Sour Ghazlane (15e, 25 pts).

La bataille risque d'être féroce entre ces quatre clubs lors des prochaines journées afin d'éviter d'accompagner le MC El Eulma (16 pts) en Inter-régions la saison prochaine.

Toujours menacé par le spectre de la relégation, l'USM El Harrach (10e, 32 pts) recevra l'Olympique Magrane (9e, 33 pts) avec la ferme intention d'enchaîner avec un nouveau

succès après sa victoire en déplacement contre l'E Sour Ghazlane, alors que le NRB Teleghma (32 pts) accueillera le MC El-Eulma.

Auréolé d'une accession historique en Ligue 1 professionnelle, lors de la précédente journée, l'Olympique Akbou (1er, 64 pts) sera en déplacement chez l'AS Khrab (7e, 34 pts), au moment où le MSP Batna (2e, 49 pts) sera opposé à la JS Bordj Ménael (5e, 39 pts). Les deux dernières rencontres du groupe Centre-Est, mettront aux prises l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) au CA Batna (3e, 42 pts) et l'IRB Ouargla (7e, 34 pts) au MO Constantine (4e, 41 pts).

LIGUE 2 AMATEUR (SANCTIONS) : Le RCK écope d'un match à huis clos (LNFA)

Le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), a écopé d'un match à huis clos (3e infraction) pour "jets des projectiles sur le terrain sans dommage physique", lors du match face à l'ES Mostaganem (0-0) de la 26e journée, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA) mercredi sur son site officiel. Outre cette sanction, l'actuel 2e au classement de son groupe devra s'acquitter d'une amende de 10.000 dinars, précise la même source. Toujours dans le groupe Centre-Ouest, le sociétaire du WA Boufarik Abdelmalik Abdellaoui a écopé de 8 matchs de suspension, dont 4 avec sursis, pour "tentative d'agression et comportement antisportif envers officiel de match en fin de partie", plus une amende de 40.000 dinars. Son coéquipier Abdellader Touahria s'est vu infliger, quant à lui, 4 matchs de suspension, dont 2 avec sursis, plus une amende de 25.000 dinars pour "comportement antisportif en fin de partie envers officiel de match." La Commission de discipline de la LNFA a également infligé 4 matchs de suspensions, dont 2 avec sursis au joueur du MSB Oued Sly Ali Amiri pour " contestation de décision et comportement antisportif envers officiel de match en fin de partie", et une amende de 50.000 dinars. Dans le groupe Centre-Est, le sociétaire de l'AS Ain M'lila Bilel Bouzitoune a écopé de 4 matchs de suspension, dont 2 avec sursis, plus une amende de 25.000 pour "comportement antisportif envers officiel de match." De leur côté, Abdenour Ardja (Olympique Akbou) et Abdelhamid Ameur (NRB Teleghma) ont écopé chacun de 3 matchs de suspension, dont 1 match avec sursis, plus 15.000 dinars pour "voies de fait envers adversaire sans lésion corporelle." Enfin, le secrétaire du NRB Teleghma Mohamed Messaoud a été sanctionné de 6 mois de suspension fermes, plus une amende de 35.000 dinars, pour "comportement antisportif envers officiel de match."

LE PROGRAMME DE LA 27ÈME JOURNÉE

Groupe centre-Est

Programme de la 27e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue samedi (15h00):

IB Khemis El Khechna - CA Batna (Huis clos)
AS Ain M'lila - USM Annaba
USM El Harrach - Olympique Magrane
MSP Batna - JS Bordj Ménael
IRB Ouargla - MO Constantine
NRB Teleghma - MC El-Eulma
E Sour Ghazlane - HB Chelghoum Laïd
AS Khrab - Olympique Akbou

Classement:	Pts	J	Notes
1). Olympique Akbou	64	26	accède en Ligue 1
2). MSP Batna	49	26	
3). CA Batna	42	26	
4). MO Constantine	41	26	
5). JS Bordj Ménael	39	26	
6). IB Khemis Khechna	35	26	
7). IRB Ouargla	34	26	
--). AS Khrab	34	26	
9). O. Magrane	33	26	
10). NRB Teleghma	32	26	
--). USM El Harrach	32	26	
12). AS Ain M'lila	30	26	
--). HB Chelghoum Laïd	30	26	
--). USM Annaba	30	26	
15). ES Ghazlane	25	26	
16). MC El-Eulma	16	26	

Groupe centre-Ouest

Programme de la 27e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue samedi (15h00):

SKAF Khemis Miliana - RC Kouba
JSM Tiaret - ASM Oran
NA Hussein-Dey - GC Mascara (Huis clos)
ESM Koléa - MCB Oued Sly
Olympique Médéa - WA Mostaganem
CR Témouchent - JS Guir Abadla
WA Boufarik - RC Arbaâ
ES Mostaganem - SC Mecheria

Classement:	Pts	J	Notes
1). ES Mostaganem	63	26	
2). RC Kouba	58	26	
3). WA Mostaganem	46	26	
4). GC Mascara	43	26	
5). CR Témouchent	40	26	
6). SKAF El Khemis	36	26	
7). ESM Koléa	35	26	
--). MCB Oued Sly	35	26	
9). SC Mecheria	34	26	
10). JSM Tiaret	32	26	
--). RC Arbaâ	32	26	
12). ASM Oran	30	26	
13). NA Hussein Dey	29	26	
--). WA Boufarik	29	26	
15). O. Médéa	15	26	
16). JS Guir Abadla	12	26	



MAN CITY

GUARDIOLA GARDE LA TÊTE FROIDE

Vainqueur à Tottenham (0-2), mardi, Manchester City a seulement besoin d'un succès face à West Ham, dimanche, pour remporter une quatrième Premier League consécutive. A l'issue du succès sur les Spurs, l'entraîneur Pep Guardiola n'a pas voulu s'enflammer. "C'est un pas de plus. Il faut prendre chaque match comme il vient. Nous avions un travail à faire ce soir, mais nous savons comment les choses peuvent évoluer, a indiqué le manager catalan face aux journalistes. Le match contre West Ham est une autre finale et j'espère que nous pourrons entrer dans l'histoire de ce grand club. Le travail n'est pas terminé, loin de là."

BARCELONE XAVI RESTE FLOU POUR JOÃO FÉLIX

Prêté sans option d'achat par l'Atletico Madrid, João Félix (24 ans, 27 matches et 7 buts en Liga cette saison) restera-t-il au FC Barcelone cet été ? À 60 millions d'euros le transfert, Xavi est contre. Pas forcément convaincu par les performances de l'attaquant portugais, le technicien espagnol s'est montré assez flou sur son cas en conférence de presse.

"Il nous a beaucoup aidés. Il a de bonnes statistiques, mais il y a beaucoup de concurrence en attaque... Il doit se battre avec Raphinha, avec Robert Lewandowski, et il faut également ajouter Ferran Torres, a rappelé le technicien catalan ce mercredi. Mais je dois reconnaître que João a été important cette saison, et il doit continuer à l'être jusqu'au bout." Des mots habituellement réservés aux joueurs sur le départ.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

CHELSEA HAZARD RAPPORTÉ ENCORE DE L'ARGENT !

Incrovable, mais visiblement vrai : Eden Hazard rapporte encore de l'argent à Chelsea. Comme le révèle The Telegraph ce mercredi, le club londonien va hériter de 5 millions de livres sterling (environ 5,8 millions d'euros) grâce à la qualification du Real Madrid en finale de la Ligue des Champions et une clause négociée lors du transfert du retraité belge en 2019.

L'ancien ailier a pourtant quitté la Maison Blanche l'été dernier, et pris sa retraite quelques mois plus tard, mais l'accord portait sur toute la durée de son contrat initial, soit jusqu'en juin 2024. Il y a deux ans, déjà, les Blues avaient hérité d'une jolie somme suite à la qualification puis la victoire des Merengue en finale de la C1, face à Liverpool (1-0).

MAN UTD CASEMIRO VERS L'ARABIE SAOUDITE ?

Cet été, Manchester United devrait réaliser un grand ménage au sein de son effectif pour lancer un nouveau projet. Décevant depuis son arrivée en provenance du Real Madrid en 2022 pour 70 millions d'euros, le milieu de terrain Casemiro (32 ans, 23 matchs et 1 but en Premier League cette saison), malgré un contrat jusqu'en juin 2026, s'impose comme un sérieux candidat à un départ.

Selon le journaliste Fabrizio Romano ce mardi, l'international brésilien a de grandes chances de quitter les Red Devils lors du prochain mercato avec des intérêts très sérieux en Arabie saoudite. Pisté par plusieurs formations saoudiennes depuis octobre, Casemiro devrait rapidement recevoir des propositions importantes.

LEVERKUSEN FRIMPONG PARTIRA CET ÉTÉ

Toujours en course pour un incroyable triplé, avec le titre déjà acquis en Bundesliga et les finales de Ligue Europa et de Coupe d'Allemagne à jouer, le Bayern Leverkusen aura du mal à conserver tous ses joueurs cet été. Selon les informations de Bild, l'un des grands artisans de cette saison exceptionnelle va partir : Jeremie Frimpong (23 ans, 44 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison).

Le piston droit, auteur de 9 buts et 9 passes décisives en Bundesliga, rêve d'un club plus huppé et dispose d'une clause de départ estimée à 40 millions d'euros, laquelle sera dans tous les cas payée cet été. Reste à savoir par qui. Le Bayern Munich a récemment manifesté son intérêt, tout comme le Real Madrid, Manchester City, Arsenal ou encore Manchester United. Toujours selon la même source, l'international néerlandais choisirra son nouveau club avant l'Euro, qui démarre le 14 juin.

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le maire de Marseille

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, le maire de Marseille, M. Benoit Payan, indique un communiqué de la présidence de la République.

"L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi", précise la même source.



Le président de la République porte une "vision formidable" pour l'avenir de l'Algérie (maire de Marseille)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est un homme qui "porte une vision formidable pour l'avenir de son pays", a déclaré, mardi à Alger, le maire de Marseille, Benoit Payan.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président

de la République au siège de la Présidence de la République, M. Payan a indiqué que la rencontre était "conviviale", qualifiant le président de la République d'"homme fier, fin connaisseur de l'histoire dans ses moindres détails et qui porte une vision formidable pour l'avenir de son pays".

La rencontre a permis

d'aborder "les derniers développements en cours dans le monde", ainsi que sa visite en Algérie qui est "très importante", a-t-il souligné, affirmant avoir choisi l'Algérie comme "première destination" de son mandat, où il a rencontré de jeunes Algériens qu'il a qualifiés de "jeunes talentueux et créatifs, capables

de relever le défi" et des "personnes remarquables qui aiment leur pays et croient au développement économique de l'Algérie".

Il a expliqué, à cet égard, que sa visite en Algérie était "une occasion d'encourager les chefs d'entreprises des deux pays à se rapprocher davantage".

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

Attaf remet un message écrit du président de la République au Sultan d'Oman

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi soir à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman, pays frère, en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, porteur d'un message écrit de Monsieur le Président Abdelmadjid Teb-

boune à son frère Sa Majesté Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit "dans le cadre des contacts et de la coordination entre les dirigeants des deux pays, en concrétisation de leur volonté commune et de leur ambition mutuelle d'impulser une nouvelle

dynamique aux relations fraternelles entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, à leur capital historique exceptionnel et à leurs liens d'amitié et de coopération, caractérisés par la convergence politique constructive et le partenariat économique bénéfique", ajoute la même source.

SAFEX

Le salon international de l'import-export vers l'Afrique du 2 au 4 juin à Alger

La 4^e édition du salon international de l'import-export vers l'Afrique (Afrimex Algeria Expo 2024) se tiendra du 2 au 4 juin prochain, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, avec la participation d'une centaine d'exposants, indiquent mardi les organisateurs dans un communiqué.

Cette édition, qui se tient sous le slogan "Tunisie, carrefour du monde", constituera "une plateforme exceptionnelle pour les pro-

fessionnels de tous les secteurs souhaitant promouvoir, échanger et investir dans le marché Africain" en accueillant "plus de 100 exposants nationaux et internationaux, représentant les différents secteurs", précisent Stall Expo Event et l'Association nationale des exportateurs Algériens "Anexal", organisateurs de cette manifestation économique.

Parallèlement à l'exposition, il est prévu la tenue d'une journée technique, dé-

clinée en tables rondes et rencontres B to B, et qui sera animée par des experts dans le domaine des exportations en vue de partager leurs connaissances et expertise, avec comme point focal "les tendances du marché, les défis actuels et futurs, ainsi que les opportunités émergentes", précise-t-on de même source.

Le salon accueillera également des délégations officielles et des entreprises en provenance de pays d'Afrique mais aussi de la Turquie, la

Chine, et l'Arabie Saoudite, entre autres. Cette manifestation interviendra alors que l'Algérie œuvre de plus en plus à favoriser les échanges interafricains et mondiaux, sur la base des intérêts et des avantages mutuels, indiquent les organisateurs, qui soulignent que le salon mettra en évidence "de manière concrète les potentialités et les capacités de production, de commerce, d'importation et d'exportation des opérateurs africains et mondiaux".

CLIMAT

L'été 2023 a été le plus chaud en 2.000 ans (Etude)

L'année 2023, la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, a encore battu un nouveau record: les scientifiques ont pu établir que l'été dans l'hémisphère nord a été le plus chaud en 2.000 ans, selon une étude publiée mardi.

"2023 a représenté l'été le plus chaud dans l'hémisphère nord extra-tropical sur les dernières 2.000 années", écrivent mardi dans la revue Nature les auteurs, qui ont reconstruit les températures du passé pour les mois de juin à août.

"Nous ne devrions pas être surpris", a dit Jan Esper, professeur de climatologie à l'université Gutenberg de Mayence, en Al-

lemagne, et auteur principal de l'étude. "Pour moi, c'est seulement la continuation de ce que nous avons commencé en relâchant des gaz à effet de serre", avec l'utilisation massive des énergies fossiles depuis l'ère industrielle, souligne-t-il.

Pour cette étude, les scientifiques ont utilisé des données issues des cernes des arbres pour estimer les températures avant qu'elles ne soient relevées par des instruments de mesure, avant 1850 et jusqu'en l'an 1 de notre ère.

L'analyse des cernes de croissance - les anneaux concentriques qui se dessinent au fil du temps au cœur de l'arbre - permet en

effet de reconstituer avec précision les anciennes conditions climatiques, selon une discipline appelée dendrochronologie.

Il en ressort que la période estivale de 2023 a été au moins un demi degré Celsius plus chaude que l'été de l'an 246, le plus chaud de cette période avant les relevés instrumentaux. Ce chiffre tient compte d'une certaine marge d'incertitude pour les données du passé. Sans elle, l'été 2023 serait même 1,19 C plus chaud que celui de 246. L'écart avec le passé se creuse encore plus si l'on considère les années les plus froides, soulignant l'aspect exceptionnel du réchauffement récent. Ainsi, l'été 2023 a été

SIDÉRURGIE

L'Algérie se positionne comme l'un des principaux potentiels fournisseurs de l'Europe (ministre)

L'Algérie se positionne comme l'un des potentiels principaux fournisseurs sidérurgiques de l'Europe grâce à ses atouts tels qu'une production de qualité et en quantité et un coût de l'énergie utilisée compétitif, a affirmé, mardi à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

En plus de ces atouts, le secteur de la sidérurgie algérien bénéficie d'autres avantages tels qu'une main d'œuvre qualifiée et des filières dynamiques qui utilisent les produits issus de la sidérurgie, a souligné le ministre dans un panel sous le thème de la sidérurgie et des mines, lors d'une rencontre dédiée à la présentation de l'étude "Global CEO Survey" du cabinet international de consulting pwc.

Selon M. Aoun, la nouvelle feuille de route du secteur industriel doit permettre l'émergence d'un nouvel écosystème national autour de la sidérurgie et des mines, à travers les filières de la récupération, logistique, transformation et la distribution avec l'appui des pôles sidérurgiques majeurs à savoir le complexe sidérurgique de "Bellara" (wilaya de Jijel), du complexe "Sider El Hadjar" (wilaya d'Annaba) et du complexe de l'entreprise turque "Tosyali" (wilaya d'Oran).

"Ce secteur est sur les rails. Il va monter en puissance et en capacité pour alimenter l'industrie locale sous toutes ses formes et l'industrie ferroviaire, automobile et électroménager", a indiqué le ministre.

Par ailleurs, le ministre des Finances, Laaziz Faid, est intervenu lors d'un panel autour du thème de l'investissement et de l'export. Le ministre a loué "l'environnement favorable" à l'investissement, notamment grâce à la LF 2024 qu'il a qualifiée de "volontariste et affichante de l'ambition", à travers les dépenses d'Etat visant à relancer l'économie nationale. "La LF 2024 a notamment abrogé la taxe sur l'activité professionnelle dans une volonté des pouvoirs publics d'accompagner l'entreprise et rétablir la confiance avec la conviction que seule l'entreprise créé de la richesse", a souligné M. Faid. Rappelant le taux de croissance de l'économie nationale en 2023 à hauteur de 4,1%, "l'une des meilleures du bassin méditerranéen", M. Faid indique que le PIB du pays devrait atteindre 400 milliards de dollars à horizon 2026. Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a fait part de son "sentiment de fierté" au vu des efforts conjugués des pouvoirs publics et des chefs d'entreprises ayant permis d'instituer un climat de confiance au sein de l'économie nationale. "De plus, plus de 7000 entreprises se sont inscrites auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)", ce qui constitue un indicateur "important du retour de la confiance et de l'engouement autour de l'investissement en Algérie grâce aux efforts de facilitation de l'acte d'investir", a estimé M. Moula.

quasiment 4 C plus chaud que l'été de l'an 536, lorsque les températures ont plongé en raison d'une éruption volcanique. L'Europe, le continent qui se réchauffe le plus rapidement, va ainsi être confronté à un changement plus brutal, même si les gouvernements y ont mis en place des mesures de soutien aux populations pendant les canicules dans la plupart des pays. Certaines régions de l'Afrique et de l'Asie sont pour leur part déjà habituées à des températures extrêmes mais manquent à l'inverse de ressources - eau potable ou système de santé - pour aider les plus âgés.